

02 | UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

INNOVER DANS LA GESTION DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

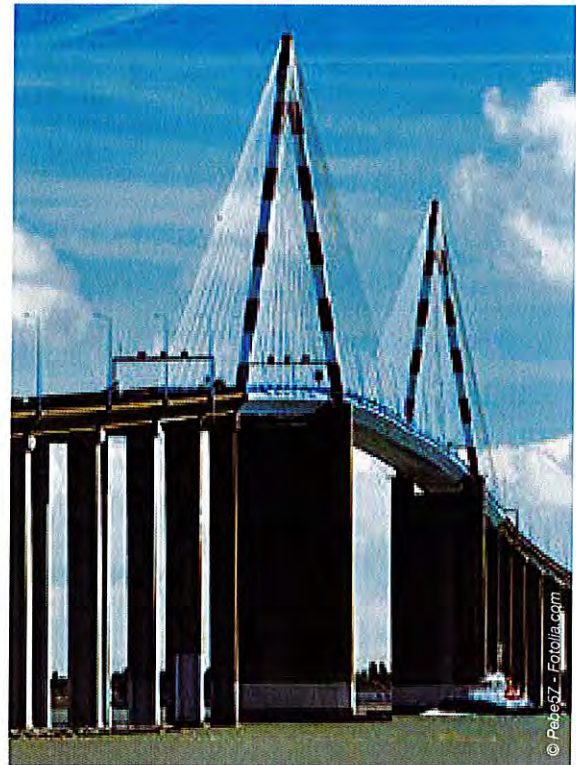
la chaussée a été ainsi retraitée sur place, les matériaux bitumineux ont été fraisés, retraités et réutilisés pour la nouvelle chaussée avec l'intégration, en alternative au bitume d'apport, d'un liant biosourcé d'origine végétale. Cette solution innovante s'inscrit dans un bilan carbone en réduisant le trafic poids lourds nécessaire pour alimenter le chantier.



Innover pour une route plus sûre

Le nouveau logiciel de gestion des ouvrages d'art déployé dans le cadre du Système d'Information Routier, est désormais pleinement opérationnel pour la surveillance et la programmation des travaux. Une démarche expérimentale a été lancée en 2020 avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement pour renforcer la connaissance de l'état des chaussées qui ont été radiographiées, grâce à un outil embarqué de relevé automatique 3D muni de capteurs lasers, sur la moitié du réseau structurant (480 km). Un relevé et une cartographie thermique ont été réalisés sur 1 285 km de routes départementales pour détecter les sections potentiellement dangereuses en viabilité hivernale et implanter de nouvelles stations météo dans les zones les plus sensibles.

En vue de consolider les mesures de gestion de trafic adaptées sur le pont de Saint-Nazaire en cas d'intempéries, une étude d'aérodynamique sur le pont de Saint-Nazaire a été confiée au Centre scientifique et technique du bâtiment pour modéliser les phénomènes venteux dans une soufflerie. Par ailleurs, un projet de "système de qualification environnementale des infrastructures" a été initié, pour réinterroger les pratiques d'entretien du réseau routier en tenant compte des milieux naturels, et en particulier de la faune, de la flore et de la préservation de la qualité de l'eau.



LES CHIFFRES

4 352 km
de routes départementales

—

1 188 ouvrages d'art

—

2 147
interventions d'entretien
et de dépannage sur les véhicules
et engins de voirie

—

67
actions réalisées ou engagées
pour "des déplacements partagés,
sécurisés et durables"

INTENSIFIER LES ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Des réalisations nombreuses pour des "déplacements sécurisés"

Le Département a poursuivi en 2020 son engagement pour renforcer la prévention routière. Les actions de sensibilisation ont davantage impliqué les collégien·nes de 6^e et de 4^e en tant qu'acteurs et actrices, pour une meilleure prise en compte du risque routier, et un escape game en immersion a été créé pour les élèves de 5^e. Par ailleurs, des panneaux sur les dangers de l'alcool, du téléphone au volant et de la vitesse ont été déployés sur l'ensemble du territoire départemental.

Développer le partenariat pour l'apprentissage du vélo "en toute sécurité" par les plus jeunes



Dans le cadre du Plan vélo, un objectif national a été fixé pour l'apprentissage du vélo visant l'autonomie à bicyclette de toutes les enfants sortant de l'école primaire d'ici 2022. Ces priorités rejoignent l'ambition du Plan vélo voté par le Département.

En partenariat avec la prévention routière et le Cyclo club de Châteaubriant, le Département a élaboré et proposé, sur la Communauté de communes Châteaubriant/Derval, une offre complète de stages durant l'été 2020. 54 places ont été créées, avec l'objectif de rendre les jeunes autonomes à vélo dans leurs trajets, tout en respectant le code de la route, à leur entrée au collège. Ce projet innovant a fait l'objet d'une large communication tout en veillant à favoriser son accessibilité à toutes les familles.

Aménagement du carrefour giratoire au lieu-dit "La Ramonière" sur la RD 723

Afin de faciliter les échanges vers et depuis la partie Ouest de la commune d'Oudon et de sécuriser la traversée du bourg, le Département a aménagé, d'août à novembre 2020, un giratoire sur la route départementale 723, au niveau du lieu-dit "La Ramonière".



Sécuriser les carrefours

Trois carrefours constituant des points noirs signalés en termes de sécurité routière ont fait l'objet d'aménagement par la création de giratoires : les carrefours de La Chaussée le Retz et de la Raffinière sur la RD 723 sur la commune de Rouans et le carrefour du Port-Faissant entre les RD95 et RD61 à Sainte-Pazanne. Le carrefour de La Chaussée le Retz, situé sur le bourg de Messan, se distingue par sa forme originale en "cacahuète", permettant de connecter les voies secondaires à la route principale avec une consommation foncière très faible (moins de 10% de la surface du carrefour).



INTENSIFIER LES ACTIONS DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Création d'un plateau ralentisseur sur la RD 65

Le carrefour du hameau de la Planchette, sur la RD65, commune de Pont-Saint-Martin, a été sécurisé par une transformation des abords de la

route en rue de village de faible largeur visant à obtenir un ralentissement fort des véhicules. Cette opération a permis la création d'un plateau ralentisseur sur un itinéraire à fort trafic pendulaire. L'aménagement de la section a conduit au passage en agglomération du hameau.



LES CHIFFRES

26 000 personnes
sensibilisées à la sécurité routière

—

10 465 collégiens
de classes de 6^e et 4^e sensibilisés
en 2020 avec la campagne
"Tu n'as qu'une vie, ne la brise pas"

—

50 sites aménagés
à titre préventif, suite à une visite de
la commission de sécurité routière

—

52 communes
ont bénéficié du plan
de relance pour des chantiers
de voirie communale

DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS

Renforcer l'offre de covoiturage

Le Département développe l'offre de services pour une mobilité partagée. Sur le territoire de la délégation Saint-Nazaire, 84 nouvelles places ont été mises à disposition avec la création de deux aires de covoiturage sur les sites de la "Harlière" à Campbon et des "Ronds Puits" au Temple-de-Bretagne et l'extension des aires existantes des sites de "la Croix Blanche" à Malville et de "l'angle" à Besné.



Offrir une route partagée

L'année 2020 a concrétisé de nombreuses actions de l'engagement départemental pour des déplacements partagés, sécurisés et durables. Ainsi, pour une route partagée, le Département et Nantes Métropole ont travaillé sur les conditions de mise en œuvre d'une "Voie Réservee aux Transports Collectifs et aux covoitureurs". Deux routes départementales ont été identifiées au sud de Nantes pour, à terme, désengorger l'accès à la métropole et concurrencer la voiture individuelle. Ces projets devraient intervenir en 2022.

Lancement de VELILA, service expérimental de location de vélos à assistance électrique longue durée

Le Département a pour ambition, avec son plan d'actions "La Loire-Atlantique à vélo", de favoriser une mobilité durable dans les trajets quotidiens en incitant les habitant-es de Loire-Atlantique à utiliser davantage ce mode de déplacement doux. Une des actions vise à développer des services en faveur de l'usage du vélo.

Dans ce cadre, le Département a acquis en 2020, 200 vélos à assistance électrique pour impulser une dynamique sur des territoires plus ruraux, en lui donnant de la visibilité. Cette flotte a été déployée sur quatre intercommunalités volontaires (communautés de communes de la Région de Blain, de Nozay, d'Estuaire et Sillon, communauté d'agglomération Pornic Agglomération Pays de Retz). Une convention de mise à disposition gratuite des vélos pour une période minimale de 3 ans en précise

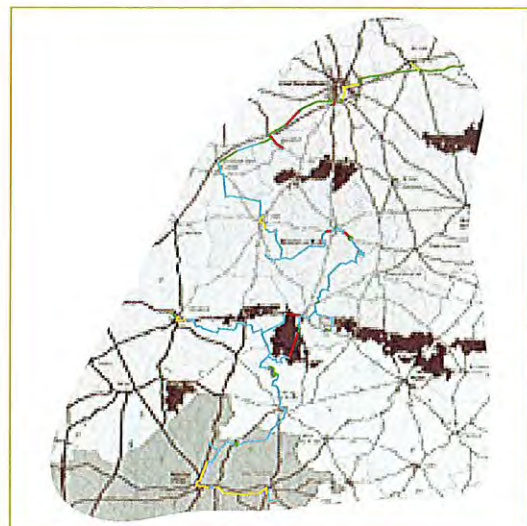


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
044-214400459-2020-2022D01-DE
Accusé certifié réception
Réception des données
Année de validité : 2021

les modalités avec des conditions de location identiques sur leur territoire (durée maximale de 1 an, grille tarifaire unique). Un logiciel de gestion spécifique a été prévu pour faciliter la gestion du service, le suivi de l'entretien de la flotte et l'évaluation globale du service. Ce logiciel offre un service de réservation et de paiement en ligne pour les usager-ères. Le service sera lancé au cours du premier trimestre 2021.

Aménagement de la liaison cyclable n°9

Le Département a réalisé les travaux d'aménagement de l'itinéraire cyclable n°9 sur le tronçon La Meilleraye de Bretagne - Les Touches - Ligné. Cette opération est venue compléter celle réalisée en 2019 entre Soudan et Châteaubriant, sur une ancienne voie de chemin de fer. Cet itinéraire se compose de voies vertes en site propre (en vert sur le plan), de sections sur des voies communales (en bleu) et de chaussée à voie centrale banalisée (en rouge). Il intègre également dans son cheminement la voie verte réalisée par la communauté de communes Erdre et Gesvres (en jaune). La pose de la signalisation sera faite en 2021.



02 | UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

DÉVELOPPER DE NOUVELLES MOBILITÉS

Réalisation de continuités piétonnes et cyclables

Le plan d'actions départemental "Destination canal", est destiné à valoriser le canal de Nantes à Brest. Dans ce cadre, deux passerelles ont été posées pour améliorer l'accès au chemin de halage, qui est également un itinéraire cyclable départemental "la Véloodyssée". Sur la commune de Nort-sur-Erdre, le Département a réalisé une passerelle et une rampe d'accès, accessibles aux personnes à mobilité réduite, permettant aux usager-ères d'accéder au chemin de halage en sécurité. Cette opération a été conduite conjointement avec la commune qui a réalisé un parking sur un terrain communal, à proximité du pont du Plessis. Une 2^e passerelle a été mise en place sur la commune de Fégréac fin 2020, permettant la réalisation d'une liaison cyclable et piétonne entre une voie communale et le chemin de halage.

LES CHIFFRES

400

places de covoiturage
aménagées en 2020

—

1 545 000

de passager-ères
sur les bacs de Loire

—

5 000

cyclistes ont utilisé
la navette gratuite
sur le Pont de Saint-Nazaire

—

Trafic pont de Saint-Nazaire :
avec un passage de

44 175

véhicules au jour
le plus fréquenté, le 29 octobre

Conforter un modèle d'aménagement équilibré organisé autour des polarités

(Développement des territoires ; Déploiement des infrastructures numériques ; Habitat)

Le Département a profondément renouvelé son intervention en faveur du développement des territoires en 2020, en proposant une nouvelle politique de soutien à l'investissement local, fortement orientée vers la requalification des cœurs de villes et de bourgs, en prenant de nouvelles responsabilités dans le champ de l'habitat et en prenant l'engagement d'une couverture intégrale du territoire en fibre optique à l'horizon 2025. Par le déploiement de ces politiques et la mobilisation de son ingénierie de proximité, il contribue ainsi à améliorer le cadre de vie des habitant.es de la Loire-Atlantique et promeut un modèle d'aménagement durable du territoire.



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Soutenir les projets des territoires



Le Département a adopté en 2020 une nouvelle politique visant à soutenir l'investissement local, crucial pour répondre aux besoins présents sur le territoire et préparer son avenir. Cet appui repose sur 4 piliers : un contrat "cœur de bourg/cœur de ville" tourné vers la requalification des centralités, un fonds dédié aux projets scolaires pour accompagner la forte dynamique démographique du territoire, un soutien spécifique aux communes rurales de moins de 1 500 habitant.es et un partenariat renouvelé avec les intercommunalités.

En novembre 2020, le Département a acté l'engagement de 59 communes dans la démarche "cœur de bourg/cœur de ville". 35 projets ont été validés.

Une contribution active à l'élaboration du nouveau contrat de plan État-Région

En 2019, s'est engagée, au plan national, la préparation de la génération de contrats de plan État-Région 2021-2027 sur une diversité de thématiques, avec de nouvelles priorités telles que la culture, la santé, l'agriculture, ou encore le tourisme. En 2020, lors de la phase de négociation sur les opérations à inscrire dans le contrat, le Département a établi et remis à l'État et à la Région une contribution promouvant quatre préoccupations : accélérer la transition écologique, promouvoir un écotourisme responsable ancré dans les territoires, soutenir une économie locale résiliente et créatrice d'emplois et retrouver la maîtrise du développement territorial. Ce contrat sera finalisé courant 2021.

DÉPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES



La crise sanitaire et les confinements successifs ont démontré l'enjeu majeur que représente pour toutes et tous l'accès à internet à très haut débit. Le Département, investi de longue date dans l'aménagement numérique de son territoire, a décidé d'accélérer le déploiement du réseau départemental en fibre optique en s'engageant pour une couverture intégrale en très haut débit d'ici 2025.

Un tournant pour le déploiement de la fibre sur le territoire en 2020

Le Département a poursuivi le déploiement du réseau de fibre optique tout au long de l'année, dans le respect des mesures de sécurité sanitaire, en suivant le chantier au quotidien sur le terrain et en assurant le lien avec les nouvelles équipes municipales. Au total, plus de 50 communes sont désormais concernées par le déploiement, avec un volume de 47 000 prises raccordables.

Le 7 juillet 2020 a été signée une convention de délégation de service public engageant la 2nde phase du déploiement, avec près de 180 000 prises à rendre raccordables d'ici 2025. Le Département a retenu l'offre d'Axione et Vauban infrastructures, associés à la Banque des Territoires, pour cette délégation d'une durée de 30 ans. Dans ce cadre, il a défini les axes prioritaires : la terminaison des communes commencées en 1^{re} phase, la couverture des zones d'activités et le déploiement dans les centres-bourgs des polarités du territoire, les zones en bas débit ainsi que des sites stratégiques comme les établissements scolaires.

Couverture ciblée en 4G sur les secteurs les plus en difficulté

Le groupe projet réunissant depuis septembre 2018 le Département, l'État, la Région et l'association des maires a poursuivi ses travaux pour identifier les secteurs en difficulté. En 2020, 8 nouveaux secteurs ont été priorités sur 9 communes avec, dans 80% des cas, au moins 3 opérateurs présents, cette

mutualisation des infrastructures répondant aux souhaits des usager-ères et des élu-es.

Un grand chantier générateur d'emploi et d'insertion

250 000 : c'est le nombre d'heures que le Département a réservé pour la réalisation d'actions d'insertion par la Délégation de service public (DSP) confiée à Fibre44 en juillet 2020 pour finaliser la construction du réseau très haut débit en fibre optique départemental. Ce volet s'ajoute aux 65 000 heures sur lesquelles s'est engagé Orange, titulaire du marché de la 1^{re} phase de déploiement. Depuis le début du marché, 78 000 heures d'insertion ont été réalisées sur le projet de déploiement de la fibre optique, dont plus de 22 850 h pour la seule année 2020. 17 personnes en insertion ont notamment pu accéder à une formation qualifiante en signant un contrat de professionnalisation en lien avec le centre de formation AFPA de Saint-Herblain.

LES CHIFFRES

47 000
locaux raccordables dont
50 communes concernées et
12 000 abonnements
—
179 000
nouvelles prises prévues d'ici 2025
—
250 000 heures d'insertion
—
391 M€ d'investissement

HABITAT

Avec l'appui d'un plan de relance, le Département, en soutien de l'activité dans le domaine de la construction impacté par la crise sanitaire, a consolidé le financement des opérations de logements à vocation sociale, évitant ainsi le ralentissement de leur réalisation. Afin de développer des réponses territorialisées aux besoins des ménages les plus modestes et des publics prioritaires, il adapte et étend ses modalités d'intervention, en lien avec les acteurs et actrices locaux-ales. Il renforce également son rôle de coordinateur des différentes politiques locales de l'habitat pour développer des solutions d'habitat pour les ménages les plus modestes et l'inclusion des publics prioritaires (senior-es, personnes en situation de handicap) en intégrant les objectifs de décence et de qualité énergétique des logements. Il accompagne les opérations participant à la redynamisation des centralités impliquant le développement d'une offre locative sociale tant publique que privée, facteur de mixité sociale, et la lutte contre l'artificialisation des terres.

Le Département, délégataire des aides à la pierre de l'État



© AlexRaths - iStockphoto

Afin de mettre en œuvre une politique de l'habitat renforcée, le Département a voté, en juin 2020, le principe d'une prise de délégation de la compétence de gestion des aides à la pierre de l'État, tant pour le logement locatif social que pour l'amélioration du parc privé. Une phase de préparation de cette nouvelle responsabilité s'est engagée pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022. Cette démarche s'inscrit au cœur de l'ambition départementale d'un développement équilibré, sobre et solidaire du territoire de la Loire-Atlantique. Cette nouvelle responsabilité permettra notamment d'accentuer l'effort de réinvestissement dans les cœurs de bourg, par la production de logements sociaux et la réhabilitation de l'habitat ancien.



© Révész - iStockphoto

Poursuivre l'action du Département en faveur d'un habitat adapté et décent pour toutes et tous

Le Département a poursuivi tout au long de l'année 2020 ses actions de lutte contre l'habitat insalubre et en faveur de l'adaptation des logements aux besoins des personnes âgées et handicapées et du développement d'une offre locative privé à vocation sociale. Atlantique Accession Solidaire a agréé 3 opérations, soit 29 nouveaux logements que des ménages modestes pourront acquérir au-dessous des prix du marché.

LES CHIFFRES

221 275 €

de subventions pour améliorer

66 logements de ménages modestes dans le parc privé

—

3,5 M€

pour soutenir les constructions et les réhabilitations d'Habitat 44, office public départemental de l'habitat

—

159 500 €

versés pour

29 nouveaux logements agréés par Atlantique accession solidaire

Promouvoir le tourisme comme un levier majeur de développement du territoire

Avec l'essor du tourisme vert et de proximité, le Département poursuit son engagement pour un tourisme durable, tourné vers les solidarités, la préservation et la valorisation des grands sites naturels et du patrimoine culturel, des itinérances douces et orienté vers l'économie locale. Avec l'appui et l'ingénierie de l'agence Loire-Atlantique développement, il accompagne les initiatives des partenaires locaux pour leurs projets touristiques, pour renforcer l'attractivité et le dynamisme de leurs territoires, en faveur du cadre et de la qualité de vie des habitant.es de Loire-Atlantique. Face à l'urgence économique due à la crise sanitaire impactant ce secteur, le Département a déployé de nombreuses actions, notamment de soutien des prestataires et des entreprises du tourisme ainsi que d'accompagnement des personnels salarié.es.



Poursuivre le développement d'un tourisme écoresponsable à travers la démarche "Grands sites de nature"

En 2020, le Département a renforcé son action en faveur de la valorisation des patrimoines naturels et culturels sur son territoire. Ainsi, dans le cadre de son plan d'actions "Destination Canal", visant notamment à développer les services touristiques le long du canal de Nantes à Brest en Loire-Atlantique, il a lancé une étude pour concevoir du mobilier modulable, durable et innovant sur plusieurs sites cibles afin de favoriser l'itinérance douce et la découverte du canal. Il a également engagé un projet ambitieux pour la création d'un nouveau site de visite touristique durable sur le port de Blain, qui verra le jour en 2025.

Par ailleurs, l'événement culturel et intergénérationnel "Canal en fête", organisé par le Département avec les partenaires locaux sur le site de Bout-de-Bois en septembre 2020, a contribué à développer l'attractivité et la notoriété du canal de Nantes à Brest. Des animations inclusives ont été proposées pour permettre à tou-t'es de (re)découvrir le canal.



Accompagner les communes vers une gestion environnementale de leurs espaces publics

À travers le dispositif "Fleurs et paysages", le Département soutient et accompagne les communes dans leur projet d'amélioration du cadre de vie des habitant-es de Loire-Atlantique et d'engagement vers une démarche de préservation de l'environnement. Malgré le contexte sanitaire, cet appui a pu être maintenu avec des diagnostics, des journées de sensibilisation et de visite de la Commission Conseil. En raison des conditions sanitaires, aucune proposition pour les Labels "Villes et Villages fleuris" et "Terre Saine" n'a pu être formalisé en accord avec le jury régional. Néanmoins, l'engagement des communes ayant mis en place des actions remarquables a été valorisé par l'attribution de cinq "Coups de cœur" et d'un "Coup de pouce".

Poursuite du projet de valorisation des fenêtres naturelles du lac de Grand-Lieu

Le Département poursuit la démarche de valorisation des fenêtres naturelles du lac de Grand-Lieu sur les communes de Bouaye, de Saint-Aignan, de Saint-Lumine-de-Coutais et de la Chevrolière, au travers d'une étude de programmation définissant les aménagements touristiques qui seront réalisés à partir de 2021 pour favoriser la découverte de cet espace naturel d'exception.

LES CHIFFRES

122 km de voies navigables

—

2^e département de France
par ses surfaces en zones
humides

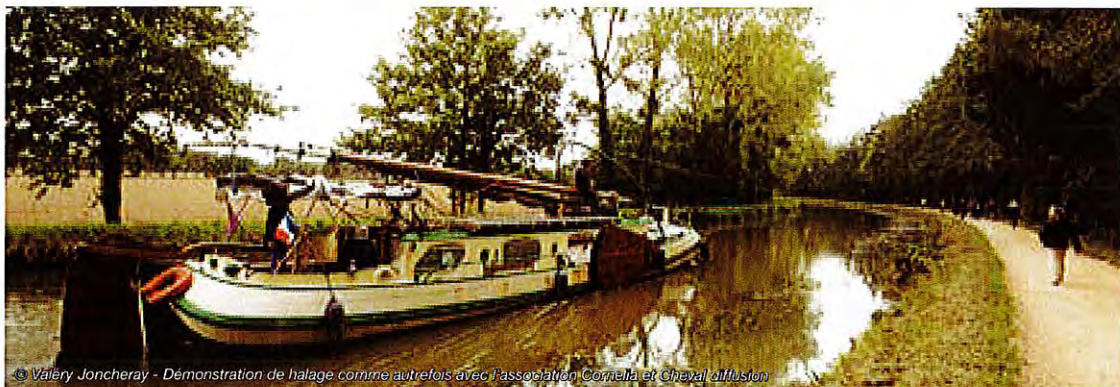
—

20 communes inscrites
à la démarche Fleurs et Paysages



Concevoir et mettre en œuvre une politique en faveur de la mer, du littoral et des voies navigables

Avec un potentiel maritime, littoral et fluvial exceptionnel, gage d'attractivité, d'environnement et de cadre de vie de qualité pour les habitant-es de Loire-Atlantique, le Département s'inscrit dans une logique de développement territorial durable pour garantir la préservation de ce capital naturel. Il accompagne la transition maritime, s'engageant avec la création d'un syndicat mixte qui coordonne la gestion des ports de plaisance pour un nouveau modèle nautique. Respectueux de l'environnement, il fédère les actrices et acteurs publics et privés, au travers de l'animation de la "Charte partenariale du Défi maritime et littoral de Loire-Atlantique" et du prisme de ses politiques publiques. Il initie ainsi des coopérations vers des projets partagés avec un dialogue citoyen placé au cœur de ses préoccupations. Terre maritime et nautique, le Département s'engage à renforcer son rayonnement par des événements accessibles à tou-tes, et à promouvoir cette identité auprès des habitant-es. Il valorise le patrimoine autour de ses voies navigables, notamment autour du canal de Nantes à Brest, poursuit leur entretien et leur aménagement, des maisons éclésières aux ouvrages hydrauliques, et impulse une dynamique partenariale autour des enjeux d'aménagement et de développement de services au profit des usager-ères de ces lieux de découverte.



© Valéry Joncheray - Démonstration de halage comme autrefois avec l'association Cornella et Cheval diffusion

Restauration de portes d'écluses sur le canal de Nantes à Brest

Le Département a réalisé la restauration des portes d'écluses à la Tindière sur la commune de Nort-sur-Erdre ainsi qu'au Pas d'Héric. Ces interventions ont permis le remplacement de certains organes tels que les vantelles et les éléments d'étanchéité des vantaux, et la rénovation des portes et des passerelles.

De nombreuses protections de berges ont également été mises en œuvre le long du canal. Celles-ci ont été réalisées suivant plusieurs techniques : par tunage bois sur les communes de Nort-sur-Erdre, Héric et Saffré, par enrochements sur les communes de Héric et de Nort-sur-Erdre. Sur ces zones les pontons d'accostage ont été restaurés et rallongés pour un stationnement plus aisé des plaisanciers. 5 744 mètres linéaires de protections de berges ont été réalisées en 2020.

Création d'un atlas du littoral en appui au défi maritime et littoral

Un nouvel atlas accompagne la démarche partenariale visant à faire reconnaître les caractéristiques et les enjeux des territoires littoraux de Loire-Atlantique. Au travers de différentes cartes interactives, il permet de mieux appréhender leurs spécificités et les dynamiques d'évolutions qui s'y jouent.



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

Soutenir l'économie de proximité et l'économie sociale et solidaire

Avec la période de crise sanitaire et ses impacts économiques, le Département a montré, grâce à sa proximité avec les acteurs et actrices du territoire, toute la pertinence de ses actions au service de l'économie locale, de l'emploi et de la solidarité territoriale. Promoteur des circuits courts et d'une alimentation locale et de qualité, notamment collective, il facilite et renforce les coopérations et complémentarités entre tou.tes les filières du territoire et les partenaires, encourageant également la consommation des produits locaux de la mer et de l'aquaculture. Le Département permet le maintien des terres agricoles en favorisant les installations et poursuit la mise en œuvre opérationnelle du projet agricole et environnemental de Notre-Dame-des-Landes. Il participe au soutien des petites et moyennes entreprises, tant pour affronter la crise que dans le développement de leur accès à la commande publique ou de leur visibilité numérique.



Soutenir les petites entreprises via le plan de relance du BTP et la participation au fonds "Résilience Pays de la Loire"



Les mesures nationales prises pour freiner la pandémie de Covid-19 ont réduit l'activité économique et fragilisé le tissu des entreprises du territoire. Aussi le Département a-t-il engagé un plan de relance dédié au secteur des bâtiments et travaux publics. Ce plan de près de 21 M€ sur deux ans se décline en trois axes : 6,5 M€ pour la transition énergétique dans le logement social et un effort supplémentaire de construction de

logements, 7,3 M€ supplémentaires dédiés à l'entretien des routes départementales, notamment sur les aménagements à vocation environnementale, et 7 M€ à un fonds exceptionnel pour l'entretien des voiries communales.

Le Département a également abondé le fonds "Résilience" mis en place par la Région et destiné à soutenir les petites entreprises. Son intervention a été de 2,8 M€ entre juin et décembre 2020, pour 862 entreprises.

L'expertise du laboratoire Inovalys au service de la lutte contre la Covid-19



02 | UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

SOUTENIR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En 2020, Inovalys s'est particulièrement illustré en participant à la lutte contre la Covid-19 à travers la production de gel hydroalcoolique et la réalisation d'environ 300 000 tests PCR.

Parallèlement, au 1^{er} janvier 2020, le périmètre d'intervention du laboratoire Inovalys s'est étendu au Département d'Indre-et-Loire et au cours de cette année 2020, Inovalys a affiné son partenariat avec le Département du Morbihan pour une adhésion prévue au 1^{er} janvier 2022.

Favoriser le manger local et la reconquête du foncier agricole

Pendant le confinement, les circuits de commercialisation des agriculteur-rices et des artisan-es ont été fortement perturbés. Le Département, avec ses partenaires du Réseau Manger Local, a offert un accompagnement pour leur proposer des solutions.

Par ailleurs, afin de faire progresser les produits locaux et durables en restauration collective, le Département a étudié la mise en place d'un outil d'approvisionnement mutualisé. Un groupement de commandes devrait être créé en 2021.

De plus, en complément du soutien aux initiatives autour du repérage des friches, de la mobilisation des propriétaires, de l'identification des opportunités de départs et de l'installation d'agriculteur-rices en vue de projets d'installations, le Département a voté en juillet 2020 un nouveau dispositif de financement des travaux de défrichage. Il entend ainsi contribuer à restituer des terres à l'agriculture et préserver le territoire de l'artificialisation. 4 dossiers ont été soutenus en 2020 pour 3 371 hectares de friches concernées.

Journées découvertes des métiers



Le contexte sanitaire a nécessité de repenser le format de ces journées qui se sont tenues en distanciel. Quatre secteurs d'activité ont été présentés lors de six webinaires à 600 collégiennes, parents, allocataires du RSA ou jeunes inscrit-es dans des missions locales.

LES CHIFFRES

Un plan de relance pour le secteur des bâtiments et travaux publics

de près de
21 M€

—

2,8 M€

engagés en 2020 pour le fond "Résilience Pays de la Loire", soit

862

entreprises

—

600

participant-es aux RDV Live Métiers

—

Inovalys

un laboratoire public employant

441

salarié-es avec un budget de

38,5 M€



Centre de réception - Ministère de l'Intérieur
044 3 4400459-2022/029-2022D01-DE
Accusé certifié exécutoire
Affirmation par le préfet : 02/02/2022
Affirmation : 02/02/2022

© Paul Pasca / Département de Loire-Atlantique - Rentrée des classes au collège Isabelle Auboyer à Nantes-sur-Erdre

UN DÉPARTEMENT CITOYEN

Construire et développer au quotidien une culture partagée de l'engagement par toutes et tous et favoriser de façon concomitante l'émancipation et la solidarité, participent de l'implication de chacun·e dans l'espace public commun où les valeurs collectives et républicaines prennent tout leur sens, œuvrant à une société qui fédère et contribue au "vivre et faire ensemble". En respectant autant l'égalité de tous et toutes que la différence de chacun·e, en facilitant l'inclusion de toutes les générations, et notamment des jeunes, il s'agit de rendre accessible l'expérience directe de la participation citoyenne et son expression sous toutes ses formes. Pour renforcer ce lien social, éprouvé par la crise sanitaire, le Département décline un large champ d'actions, ouvertes et solidaires, de l'éducation au sport, de la culture à l'ouverture internationale, de l'insertion des jeunes aux nouvelles opportunités numériques d'échanges et de rencontres citoyennes. Attaché aux valeurs de responsabilité et d'équité, il déploie, au travers d'une administration, bienveillante, innovante et mobilisée, des services publics départementaux toujours plus proches et à l'écoute des besoins et attentes des habitant·es.

Accompagner la jeunesse pour qu'elle prépare son avenir au sein de la société



ÉDUCATION

Avec une scolarité en 2020 marquée par la crise sanitaire, notamment avec la fermeture des collèges pendant le premier confinement, le Département s'est fortement mobilisé pour soutenir la continuité pédagogique. Il a poursuivi sa politique éducative ambitieuse et accompagné tou.tes les collégien.nes au travers d'une large plateforme de propositions, partenariales, déployées dans le cadre de son projet "mon parcours collège". Il s'engage sur des actions favorisant l'apprentissage de la citoyenneté, la prévention du décrochage scolaire, la découverte des métiers, l'ouverture sur le monde, par l'accès à la culture ou les séjours découverte, la promotion de la sécurité routière, le sport, ou encore avec la lutte contre le tabou des règles et la précarité menstruelle. Attentif au développement des nouveaux usages pédagogiques numériques, le Département investit pour faciliter les apprentissages et la réussite scolaire, en dotant les collèges d'équipements adaptés et performants et par une accessibilité accrue des établissements au haut débit. Avec l'objectif d'améliorer l'accueil des collégien.nes et de s'adapter à la dynamique démographique des territoires, il modernise et renouvelle les établissements. Contribuant financièrement au fonctionnement de tous les collèges, le Département apporte une exigence continue au développement d'une offre de restauration de qualité, construite autour des produits biologiques et locaux, accessibles à l'ensemble des élèves.

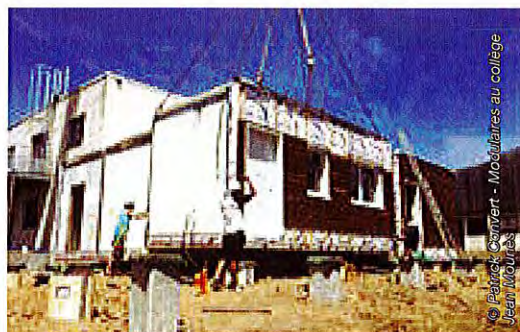
Adapter et moderniser le parc des collèges

Conformément au schéma départemental des collèges, le Département assure la maîtrise d'ouvrage d'opérations de construction, d'extension ou de réhabilitation des collèges publics de son territoire afin de garantir une qualité et une capacité d'accueil adaptée pour les élèves et de répondre aux évolutions des conditions d'enseignement. De nombreux projets importants ont été lancés en 2020 avec notamment les désignations de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour l'extension du collège Frida Kahlo et la création d'une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) à Pontchâteau ou bien encore pour la construction d'un nouveau collège dans le pays de Retz à Chaumes-en-Retz.



Des travaux d'amélioration pour tous les collèges

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a généré des retards dans la réalisation des travaux du fait de la première période de confinement, puis de la mise en œuvre des protocoles sanitaires lors de la reprise des chantiers.



Néanmoins, en 2020, les collèges ont bénéficié de travaux d'amélioration de leur bâti que ce soit pour répondre à des évolutions rapides d'effectifs par la construction de modulaires - comme avec l'installation de salles de classes et de sanitaires au collège Jean Mounès à Pornic - pour moderniser certaines parties des établissements comme les salles de sciences et des cuisines, pour les rendre



accessibles ou encore pour procéder à des travaux d'amélioration énergétique. Le Département a installé, pour la première fois des paillasses mobiles dans le cadre de la mise en accessibilité des salles de sciences du collège Jean Moulin à Saint-Nazaire.

Il a aussi lancé des études et des travaux pour la mise en place de modulaires répondant à de nouveaux besoins, comme l'ajout de sanitaires au collège Gérard Philippe à Carquefou et la construction de salles de cours pour les collèges La Neustrie à Bouguenais, Ile de Loire et René Bernier à Saint-Sébastien-sur-Loire et Stendhal à Nantes.

Mise en œuvre des protocoles sanitaires dans les collèges

La crise Covid-19 a exigé la mise en œuvre de protocoles sanitaires nationaux successifs à destination des agent-es techniques des collèges. Le Département a adapté et rédigé les différentes mesures à la restauration et à l'entretien des locaux pour garantir la faisabilité de la mise en œuvre des dispositions sanitaires et la cohérence des interventions. Sur la restauration, il a été proposé une gradation de l'offre en fonction de la situation sanitaire et de son impact sur le collège, qui permet à la fois d'assurer la restauration pour les collégien-nes de Loire-Atlantique et aux agent-es de répondre aux consignes de nettoyage et désinfection des espaces.

Mobilisation autour et avec les agent-es de collège lors de la crise sanitaire

Pendant le premier confinement, les agent-es de collège ont, sur la base du volontariat, réalisé le nettoyage des collèges dans lesquels étaient

reçu-es en priorité les enfants de personnel soignant et des forces de l'ordre. Une brigade de maintenance a également été constituée sur la délégation Nantes afin de pouvoir soutenir les principaux et gestionnaires pour des problématiques liées à leurs bâtiments de leur établissement. Plusieurs agent-es de collège se sont également mobilisé-es, week-end compris et sur leur période de congés scolaires, en travaillant au sein des établissements d'hébergement pour personnes âgées et également pour l'ouverture d'un internat éphémère au collège Victor Hugo à Nantes. Pour préparer le retour dans les collèges, à l'issue du premier confinement, le Département s'est fortement impliqué pour mener à bien les diagnostics de reprise auprès des établissements scolaires. Les agent-es se sont fortement mobilisé-es pour assurer des livraisons de masques, gants et gel hydroalcoolique.

Promotion d'une alimentation durable, locale, de qualité en restauration scolaire

L'engagement départemental pour la promotion des circuits courts, d'une alimentation locale, de qualité, biologique, en œuvre depuis 2018, s'est concrétisé par la réalisation d'actions. La loi Egalim fixe qu'à partir du 1^{er} janvier 2022, 50 % de produits d'alimentation durable ou sous signe d'origine et de qualité avec un minimum de 20 % de produits issus de l'agriculture biologique devront être proposés, en valeur, en restauration collective. En 2020, le Département a fait progresser l'ensemble des établissements vers ces objectifs dans le cadre d'un plan d'accompagnement renforcé, articulé autour d'outils de mesure, d'un référentiel de cadrage et de mesures de soutien aux collèges.

03 | UN DÉPARTEMENT CITOYEN

ÉDUCATION

Le développement d'un outil de suivi des commandes en restauration, easilys, déployé fin 2019 / début 2020 permet désormais de mesurer les taux d'introduction de ces produits dans la restauration des collèges.

LES CHIFFRES

74 673 collégien·nes
en Loire-Atlantique
pour l'année scolaire 2020-2021

+ 396 collégien·nes
en 2020-2021 par rapport
à 2019-2020

Bio et local, la démarche engagée avec les collèges du pays de Retz



L'engagement départemental pour la promotion des circuits courts et d'une alimentation biologique, locale et de qualité conjugué à la loi Egalim s'est traduit sur la délégation du pays de Retz par la création d'un réseau de cuisinier·ères pour favoriser l'échange de pratiques et l'approfondissement de sujets tels que la cuisine végétarienne. D'autres actions ont été mises en place comme la rencontre avec des producteur·rices locaux·ales et l'élaboration d'un guide de ces professionnel·les en capacité de fournir la restauration collective. Différents outils comme une vidéo visant à sensibiliser les élèves sur la vie d'un produit, de sa production à sa revalorisation, et sur le gaspillage alimentaire ont également été co-construits avec les chef·fes cuisinier·ères et des jeunes volontaires en service civique.

Mise en œuvre des orientations du projet éducatif départemental "Mon parcours collège"

L'année 2020 a permis d'améliorer la lisibilité des offres éducatives du Département. Le nouveau site internet a été l'occasion de reprendre la présentation de l'ensemble des actions éducatives, par grands parcours, en explicitant les ressources et calendriers pour faciliter l'appropriation par les enseignant·es. La lettre d'information "Mon parcours collège", prend sa place comme vecteur de communication auprès des établissements et des familles pour donner à voir les nombreuses actions éducatives proposées.

Mon collège engagé pour l'environnement



Le Département soutient la mise en œuvre de projets d'établissement en faveur de l'Éducation à l'Environnement dans les collèges. Malgré l'annulation des actions prévues au printemps 2020, en raison du contexte sanitaire, et de la suppression de l'événement de fin d'année scolaire au domaine de la Garenne Lemot, les établissements sont restés très mobilisés sur ces projets et des actions ont été reportées sur l'année scolaire 2020-2021.

L'année 2020 marque également la poursuite et le déploiement de projets accompagnés tout au long de l'année scolaire mettant en jeu à la fois des objectifs techniques de gestion environnementale des établissements et des objectifs pédagogiques forts : les défis énergie, alimentation positive et biodiversité.

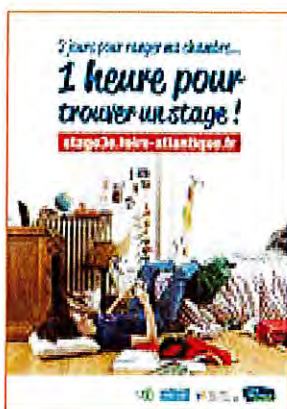
Éducation à la citoyenneté : nouveau dispositif 2020-2022

Depuis 2016, des actions de sensibilisation à la citoyenneté sont proposées aux collèges de Loire-Atlantique en partenariat avec les fédérations d'éducation populaire. En 2020, les collèges ont bénéficié d'un nouveau dispositif sous forme d'appel à projets couvrant la période 2020-2022. Celui-ci aborde des thématiques prioritaires pour les équipes éducatives et mises en exergue dans le projet éducatif départemental : prévention du

harcèlement, numérique responsable, lutte contre les discriminations, gestion des conflits.

Ce nouveau dispositif présente deux modifications importantes : la participation des collégien·nes au choix des actions retenues grâce à un jury et un appel à manifestation d'intérêt pour les ateliers proposés auprès de tous les collèges du département. En 2020, 7 actions ont été mises en œuvre par 6 associations (AROEVEN, CEMEA, La Ligue de l'enseignement FAL44, FRANCAS, Léo Lagrange, UFCV) auprès de 63 collèges et environ 500 élèves.

Une version mobile pour faciliter la recherche des stages de 3^e



Le Département, en partenariat avec Nantes Métropole, la Carène et l'Académie de Nantes, a lancé un site mobile "https://stage3e.loire-atlantique.fr" permettant aux élèves de 3^e de Loire-Atlantique d'accéder facilement à un grand nombre d'offres de stages depuis un smart-

phone. Cette version mobile qui s'inscrit dans la démarche de soutien des élèves dans leur réussite éducative vient en complément de la plateforme web existante depuis 2017 et s'adressant aux employeur·ses et aux collégien·nes. À cette occasion, le Département a imaginé, écrit et réalisé un spot vidéo à destination des élèves de 3^e afin de les inciter à utiliser cette version mobile pour trouver leur stage. Cette vidéo s'appuie sur le slogan : "2 jours pour ranger sa chambre, une heure pour trouver un stage".

Appui à la continuité pédagogique par le numérique pendant la crise sanitaire

Lors du premier confinement, la mise en place de l'enseignement à distance dans les collèges a mis en exergue un manque d'équipement numérique individuel des élèves. Afin de pallier les inégalités dans l'accès aux cours et dans le maintien du lien entre les collèges et leurs élèves, le Département a mis près de 1 850 ordinateurs portables à disposition des élèves qui n'en possédaient pas dans leur foyer. Dès le 16 mars, les premiers ordinateurs ont été préparés, pour apporter une réponse rapide aux besoins exprimés par les chef·fes d'établissements.

Accès au numérique au collège Rosa Parks à Nantes

Le Département a mené une expérimentation d'équipement individuel des élèves au sein d'un des collèges les plus touchés par la fracture numérique. En septembre 2020, une cinquantaine d'ordinateurs a été prêté à des élèves du collège Rosa Parks à Nantes. Ce prêt d'ordinateurs reconditionnés (issus du parc informatique du Département), pour la durée de la scolarité au collège des élèves bénéficiaires, a été complété par un diagnostic individualisé de leur accès à internet, accompagné d'actions de prise en main et de formations aux usages du numérique pour l'élève et sa famille, par des associations locales.



Cette démarche co-construite avec les familles concernées a impliqué de nombreux partenaires, tant du numérique (PING, La Maison du libre...) que des acteurs sociaux du quartier (espaces départementaux des solidarités,...). Les actions de médiation sont portées par une association de médiation numérique labellisée APTIC "le coup de main numérique", par une association du quartier "Marie et Alphonse" et par un volontaire en service civique du Département. Cette expérimentation permet de poser les bases d'une possible généralisation d'actions similaires auprès des familles des collégien·nes de l'ensemble du Département.

Évaluation du 4^e plan numérique des collèges

Afin de construire et apporter la meilleure réponse en matière de numérique éducatif à partir de 2022, le Département a conduit en 2020, une évaluation de son 4^e plan numérique des collèges (2016-2020). Elle poursuit trois objectifs principaux : évaluer la satisfaction d'un point de vue technique et des usages du plan n°4, appréhender les nouveaux usages et les attentes et aider à la construction de la prochaine réponse en termes de numérique éducatif. Près de 800 avis d'enseignant·es et de 60 retours de chef·fes d'établissement ont été recueillis lors de l'enquête avec une consultation

03 | UN DÉPARTEMENT CITOYEN

ÉDUCATION

des partenaires institutionnels de l'éducation (Rectorat, Direction diocésaine). Cette évaluation a permis d'identifier particulièrement la nécessité de renforcer les infrastructures réseaux et la couverture WIFI des collèges, la question de l'équipement individuel des élèves, la place de la salle multimédia et l'élargissement de son usage ainsi que la nécessité de renforcer la visibilité du laboratoire des usages numériques (LUNe), espace de mise à disposition d'équipements numériques innovants et d'animation pour les classes des collèges.

Repenser les sanitaires dans les collèges



Un élève sur trois n'utilise pas les toilettes de collège. Cette statistique nationale témoigne d'un problème de santé publique majeur. Mais pour quelle raison ? Problème d'hygiène, d'intimité, de sécurité, mauvais équipements... ? Pour essayer de comprendre et trouver des solutions, un travail d'immersion et de co-conception a été réalisé dans trois collèges du département. Les échanges avec les élèves, les équipes de l'établissement et du Département ont fait émerger des problématiques, mais aussi des premières solutions, mises en œuvre dans le collège du Pays Blanc de Guérande. Elles seront progressivement déployées au sein d'autres établissements.

LES CHIFFRES

3 magazines
Sioox diffusés chacun

à 33 500
exemplaires dans les collèges

9 863 488 € consacrés
au budget de fonctionnement
des collèges publics

4,8 millions de repas
produits servis dans les collèges
publics en 2020

666 offres de stage
sur la plateforme
stage3e.loire-atlantique.fr

600 élèves en classes
immersives au laboratoire
des usages numériques

13 500
demandes d'assistance

1 640 nouveaux matériels
informatiques déployés



JEUNESSE

Confirmant son action pour la jeunesse, le Département encourage le développement de l'autonomie et l'engagement des jeunes, particulièrement soucieux de favoriser leur entrée dans la vie active, notamment pour les 16 à 25 ans, éloigné-es de l'insertion sociale et professionnelle, et de sécuriser leur parcours de vie par des aides individuelles et collectives, et ce, d'autant plus, au regard de la précarité aggravée par la crise sanitaire. Soutien historique du déploiement du service civique, il accueille au sein de ses services de nombreux jeunes volontaires et appuie ce dispositif auprès d'un réseau de collectivités locales et de partenaires. Face à l'impact de la pandémie sur le monde associatif, essentiel pour l'exercice de la citoyenneté, le Département a maintenu son aide tant pour les structures têtes de réseau, fédérations d'éducation populaire et associations ressources, que pour les actions d'animation du territoire des associations à travers le dispositif "projet jeunesse citoyenneté".

Le Fonds d'aide aux jeunes : un outil face à la précarité



Dans le cadre de la crise sanitaire qui impacte plus particulièrement les jeunes et augmente fortement les situations de précarité, le Département a fait évoluer le fonds d'aide aux jeunes qui est régi par un règlement départemental et destiné aux 16 à 24 ans révolus.

La modification du dispositif permet de proposer une aide d'urgence portant sur la subsistance qui a ainsi été doublée, passant d'un plafond annuel de 400 € qui était insuffisant économiquement dans les conditions dégradées de la crise sanitaire à 800 €.

L'aide à la mobilité des jeunes en forte augmentation

Le dispositif d'aide au permis de conduire financé par le Département répond à une vraie demande pour les jeunes du territoire. Ce soutien est aujourd'hui accessible à un plus grand nombre de bénéficiaires. Le dispositif a permis d'accompagner en 2020, 94 jeunes pour le permis apprenti motard (AM) contre 63 en 2019 et 957 jeunes pour le permis B contre 622 en 2019.



Projets jeunesse et citoyenneté, levier d'action pour les associations locales malgré une crise sanitaire contraignante

Cette année encore, le dispositif de soutien aux projets jeunesse et citoyenneté, a permis de valoriser de nombreuses actions en lien avec l'engagement des jeunes et d'accompagner de multiples associations locales, L'éducation à la citoyenneté, l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations ou encore le renforcement des liens intergénérationnels, font partie des thématiques soutenues. La majorité des associations ont réussi à mettre en place leurs projets ou à les réajuster au regard du contexte sanitaire.

03 | UN DÉPARTEMENT CITOYEN

JEUNESSE

Avec 164 projets soutenus dont 36 nouvelles associations bénéficiaires, ce dispositif constitue un réel atout pour accompagner l'émergence de nouveaux projets sur tout le territoire départemental.

25 volontaires en service civique accueilli-es



Le Département poursuit son soutien à l'engagement des jeunes en les accueillant dans ses services. Ainsi, en 2020, 18 volontaires en service civique ont assuré la réalisation de 10 missions réparties entre trois directions du siège et trois délégations.

Elles abordent les thématiques du sport, de l'environnement, de la lutte contre les discriminations ou encore du numérique. Pour la dynamique du nouveau groupe, contraint par le contexte sanitaire de réaliser en grande partie ses missions en télétravail, une réunion en distanciel a été organisée chaque semaine permettant rencontres et échanges.



LES CHIFFRES

23
appreni-es, dont
5
en situation de handicap
dans les services du Département

—

164
projets jeunesse
et citoyenneté financés

—

957
aides au permis de conduire
octroyées

—

18
volontaires en service civique

—

794
soutiens via
le fonds d'aide aux jeunes dont
44
pour des actions collectives

—

379
contrats de soutien
à l'autonomie des jeunes

Faire société en s'appuyant sur les forces vives



CITOYENNETÉ

Pour faire vivre une citoyenneté active et solidaire, le Département enrichit son engagement en faveur de l'égalité des droits, tant dans le regard renouvelé et le renfort de ses actions au sein de ses services qu'en poursuivant l'intégration dans ses politiques publiques des enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre les discriminations. Il agit avec de nombreux partenaires pour la sensibilisation et la mobilisation des habitant-es et pour lutter contre les violences faites aux femmes. Par ailleurs, le Département affirme résolument une politique ambitieuse de participation citoyenne, aux multiples modalités d'expression, en favorisant l'association des habitant-es sur différents domaines de la vie quotidienne. Attentif au développement et à l'accessibilité pour tou-t-es du numérique, il souhaite qu'il soit au service du pouvoir d'agir des usager-ères et de la "démocratie ouverte".

Exposition "Pratiques balnéaires et émancipation des femmes : le maillot à travers l'histoire"



Deux volontaires en service civique dont la mission au sein des services départementaux portait sur la lutte contre les discriminations ont pensé, préparé et mis en place une exposition sur l'histoire des maillots de bain de 1850 à nos jours et, à travers eux, sur l'émancipation des femmes. Objet symbolique, le maillot de bain invite ainsi à s'interroger sur l'évolution des droits des femmes. De nombreuses photos et maillots d'époque prêtés gracieusement illustrent l'évolution du maillot de bain, des stars de

cinéma aux anonymes prenant un bain de mer.

L'exposition présentée au sémaphore de la pointe Saint-Gildas à Préfailles à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes a remporté un vif succès auprès du public. Des élèves des collèges du pays de Retz l'ont découverte le lundi 9 mars à travers un atelier et ont aussi participé à six animations pour dépasser les stéréotypes de genre dont des échanges sur les femmes de la Seconde Guerre mondiale, sur les gardiennes de

phare ou encore sur la sécurité routière et le genre et sur l'image des femmes et des hommes dans la publicité. Elle sera pérennisée sous un format itinérant pour la mettre à disposition notamment auprès des collèges et des structures jeunesse.

Une mobilisation active et engagée dans la lutte contre les violences faites aux femmes

Le Département a soutenu de façon renforcée les actrices et acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes en 2020, avec notamment l'inscription d'un volet de soutien aux actrices et acteurs de l'accompagnement dans le fonds départemental de soutien citoyenneté pour faire face aux impacts de la crise sanitaire. Celui-ci a été mobilisé par l'association départementale d'accompagnement éducatif et social (ADAES) pour l'action d'hébergement des auteurs de violences conjugales. 2020 est également la première année du soutien engagé du Département au nouveau lieu nantais destiné aux femmes et enfants co-victimes de violences, "cicat'elles", ouvert fin 2019, matérialisé par une subvention de fonctionnement et la mise à disposition de professionnel-les. La richesse des actions et l'augmentation du nombre des partenaires mobilisé-es en matière de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes a également conduit le Département à investir plus fortement l'animation du réseau : l'observatoire est ainsi depuis octobre 2020 coordonné par une chargée de

03 | UN DÉPARTEMENT CITOYEN

CITOYENNETÉ

mission dédiée. Par ailleurs, pour la quatrième année consécutive, il a lancé un nouvel appel à projets de 100 000 euros pour soutenir les acteurs et actrices qui luttent contre les formes de ces violences en direction d'actions développées vers la sensibilisation des citoyen-nes, l'amélioration de la prévention, la protection des femmes face aux violences subies ainsi que leur appui et accompagnement pour s'inscrire dans un parcours de sortie des violences.

Créer des espaces d'écoute pour les femmes victimes de violences conjugales

Le Département participe activement et financièrement à de nombreuses actions de sensibilisation, d'appui et d'accompagnement pour lutter contre les violences faites aux femmes. En 2020, il a produit une série de podcasts consacrée au bureau d'aide aux victimes de violences conjugales.



Ce soutien passe aussi par des initiatives de création d'espace d'écoute, d'expression et d'élaboration de nouvelles manières d'être, de faire et de vivre. Un groupe de parole en direction de femmes victimes de violences conjugales a ainsi été initié par des assistantes de service social sur la délégation Saint-Nazaire. Ces

professionnelles de l'espace départemental des solidarités Saint-Nazaire Gare ont animé 8 séances entre février et juin 2020.

Créer des temps forts d'échanges sur l'égalité femmes-hommes lors de la Journée internationale des droits des femmes



Signataire en 2010 de la "Charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale", le Département a choisi de faire de la journée internationale des droits des femmes une opportunité pour sensibiliser le grand public et les collégien-nes. À cet effet, il valorise les initiatives locales pour susciter

des dynamiques pérennes et des partenariats, notamment au sein du tissu associatif.

Dans ce cadre, des temps forts à destination du grand public et des collègues sont organisés chaque année sur une délégation territoriale. En 2020, 1^{re} édition de cet événement sur le pays de Retz, la manifestation a réuni plusieurs centaines de personnes au sémaphore de la pointe Saint-Gildas et au centre Soleil de Jade de la Ligue de l'enseignement à Préfailles. Cet événement déclinait aussi une journée réservée aux collégien-nes. L'engagement des partenaires locales-aux a permis de proposer 29 animations ou ateliers variés et appréciés par plus de 900 personnes. De plus, une cinquantaine d'événements a été programmé sur l'ensemble du territoire, dont certains ont cependant été annulés en raison du confinement de mars 2020.

Lutter contre la précarité menstruelle



En France, 1,7 million de femmes n'ont pas un niveau de vie leur permettant d'acquérir des protections menstruelles, pourtant un produit de première nécessité. Les conséquences sociales de la crise sanitaire rendent d'autant plus essentielle la prise en compte de ce sujet d'intérêt général. Le

Département fait partie des premières collectivités qui s'engagent pour cette cause et contribue aussi à l'évolution des regards sur un sujet souvent tabou. Conscient des enjeux de cette problématique liée à l'égalité femmes-hommes, il s'est engagé à travers différentes politiques publiques. Parmi les actions engagées, une expérimentation est menée avec 8 collèges de Loire-Atlantique pour proposer des protections menstruelles, en libre accès via deux distributeurs par établissement.

Le Département a également prévu l'organisation d'une collecte de protections menstruelles avec 7 associations. Reportée deux fois en raison des mesures de confinement, en avril puis en novembre 2020, elle sera reprogrammée en 2021 dès que le contexte sanitaire le permettra. Dans l'attente, des protections menstruelles ont été fournies par le Département aux associations qui en ont besoin pour les remettre aux filles et femmes qu'elles accompagnent. Il expérimente, en complément, la mise à disposition de protections menstruelles gratuites en libre accès dans trois espaces départementaux des solidarités. Pour identifier les meilleures approches à considérer dans le cadre d'une pérennisation et d'une extension de la démarche, un bilan sera effectué au premier semestre 2021.

La participation citoyenne adaptée aux contraintes sanitaires

Afin de maintenir les échanges et rencontres avec le public, celles-ci ont été adaptées pour respecter les distanciations physiques et les dispositifs numériques ont été particulièrement mis à contribution pour permettre de maintenir la participation citoyenne : plateforme de participation en ligne et jauges réduites pour les ateliers à destination des aidant-es des personnes en situation de handicap, retransmission en direct des réunions publiques et stands mobiles à l'extérieur pour la concertation sur l'axe routier Nantes-Pornic. Le cap des 20 000 visiteur-ses et des 1 000 contributeur-rices sur la plateforme a été franchi en octobre 2020.

Des actions en faveur de la démocratie ouverte

L'action de la collectivité sur l'association des habitant-es aux décisions qui les concernent a été reconnue en novembre 2020 par l'attribution des Trophées de la participation et de la concertation (4 étoiles, la plus haute distinction) pour le projet "Mon parcours collège".



Les actions pour l'ouverture des données publiques ont été poursuivies, notamment en soutenant les collectivités de Loire-Atlantique dans le cadre de la 2^e saison du programme national "Open data Locale".

Recueil de paroles du public sur les usages du site de Vioreau



Durant l'été 2020, le Département a réalisé sur le site de Vioreau, différentes actions autour du lac : sensibilisation au tri et à la gestion des déchets auprès des groupes accueillis sur la base afin d'aborder les règles de tri, compostage et zéro

déchet, maraudes sur le site avec échanges avec les promeneur-ses, recueil de parole des usager-ères de Vioreau (base, plage, sentiers) afin d'avoir leur avis sur leur vision (atouts/faiblesses) du site ainsi que sur leurs attentes. Les principales préoccupations exprimées par les différent-es usager-ères ont concerné la reconquête de la qualité de l'eau, le souhait de préserver l'aspect naturel et familial du site et la possibilité de proposer des activités et aménagements en adéquation avec le site.

Cette méthode de recueil de paroles d'habitants est un outil régulièrement proposé par le Département et permet de collecter facilement et de manière ludique l'avis des habitant-es et notamment comme ici dans le cadre des réflexions menées sur les pistes d'amélioration du site de Vioreau. Cette pratique rencontrant un grand succès, un porteur de parole mobile sera prévu en 2021.

Une datavisualisation pour valoriser le mode de garde des assistant-es maternel-les

Le Département s'est appuyé sur les jeux de données, fournis notamment par la Caisse d'allocations familiales, pour construire une datavisualisation. Découpé en 4 chapitres, le minisite "dataviz-assmat.loire-atlantique.fr" illustre de manière chiffrée les atouts de ce mode de garde : proximité, disponibilité, sécurité et accompagnement personnalisé. Cette dataviz se veut une porte d'entrée vers le site assmat.loire-atlantique.fr lequel répertorie les assistant-es maternel-les disponibles par secteur géographique.

LES CHIFFRES

475 données publiques
ouvertes sur le portail départemental
data.loire-atlantique.fr

11 032 visiteur-euses sur le site
participer.loire-atlantique.fr

86 nouvelles cartes
sur l'Observatoire

Renforcer la culture, le sport et les solidarités internationales, comme vecteurs de lien social

CULTURE ET PATRIMOINE

À travers son engagement pour “une culture pour toutes et tous et partout en Loire-Atlantique”, le Département contribue au développement de l'action culturelle et à sa démocratisation, participant à la création d'une vie locale dynamique et solidaire et au rayonnement des territoires. Sensibilisé aux situations d'urgence du secteur culturel, particulièrement touché par la crise sanitaire, il a accompagné les artistes et les structures culturelles grâce au fonds départemental de soutien citoyenneté. Au travers du Grand T et de Musique et Danse en Loire-Atlantique, le Département impulse une dynamique de réseau d'acteurs et d'actrices pour animer et diffuser des pratiques culturelles sur l'ensemble de son territoire. Il s'attache également à la promotion et à l'accès aux arts dans toute leur diversité. Avec une intervention au plus près des réalités locales, le Département élabore en partenariat des projets culturels de territoire et, dans le même esprit, déploie le plan de développement de la lecture publique. Attentif au parcours éducatif et artistique des jeunes par le plan “Grandir avec la culture” et aux pratiques en amateur, il favorise l'ouverture à l'art et à la culture du plus grand nombre, et notamment vers les publics prioritaires, par des actions innovantes, leviers d'insertion. Pour la préservation et la valorisation des richesses patrimoniales de Loire-Atlantique, le Département s'appuie sur les Archives départementales et “Grand Patrimoine” de Loire-Atlantique pour proposer une offre culturelle mémorielle de qualité et de proximité aux habitant·es, rayonnant même au-delà de ses frontières.

Poursuite du déploiement des projets culturels de territoire

Le Département soutient concrètement et de façon personnalisée les intercommunalités dans la mise en œuvre de leurs projets culturels de territoire. Cette démarche permet de renforcer les politiques culturelles départementales en prenant en compte les enjeux et spécificités de chaque territoire.

En 2020, 10 intercommunalités ont ainsi été accompagnées et 2 postes ont bénéficié d'un soutien financier. L'État est signataire de l'intégralité des conventions territoriales de développement culturel. Pendant la crise sanitaire, le soutien aux collectivités partenaires s'est traduit par la mise en place d'un espace collaboratif spécifique commun aux coordonnateur·rices pour favoriser les échanges notamment sur les cadres réglementaires imposés.

L'accompagnement des équipes artistiques et des structures culturelles

L'activité des professionnel·les de la culture a été profondément marquée en 2020 par la crise sanitaire et les mesures de protection liées à l'épidémie de la Covid-19. L'accompagnement des artistes et des structures a été bouleversé par cette situation : le fonds de soutien citoyenneté a été voté par la collectivité et mis en œuvre au niveau culturel via un travail partenarial avec les autres collectivités et l'État.

Un formulaire unique a été mis en place pour simplifier les démarches avec un examen collégial des dossiers pour une cohérence de l'accompagnement. Le concours financier a été adapté et soutenu par un fort accompagnement auprès de l'ensemble des acteurs et actrices culturels du territoire avec de nombreuses opportunités de croiser les paroles et les expériences.

Éducation artistique et culturelle



Malgré la sidération liée au confinement et à un mode d'enseignement à distance, les actions du plan départemental “Grandir avec la culture” ont continué d'irriguer les collèges. Si certaines propositions ont été annulées, d'autres ont pu être



aménagées ou reportées selon les situations et notamment le projet de classes culturelles numériques en lien avec l'exposition contes et légendes par les archives départementales. Avec l'ouverture de "collège au cinéma", 10 classes de jeunes accueillies en institut médicosocial ont tenté l'aventure en 2019-2020 !

Malgré l'annulation du temps fort annuel, des réussites et réalisations ambitieuses ont été valorisées, restituées et partagées sur le site du Département qui a également fait l'objet d'une importante mise à jour des propositions de l'offre culturelle et artistique du plan.

Le Département a affirmé dès le printemps 2020 sa solidarité avec les artistes et structures artistiques engagés dans le plan départemental en posant le principe du maintien de l'intégralité des aides visant à rémunérer en priorité les artistes et les structures artistiques, très impactés par cette crise sans précédent. Les collègues ont été encouragés à honorer les engagements passés. En septembre 2020, un haut niveau d'inscription ou de réinscription a été enregistré dans les dispositifs départementaux.

Plan des enseignements et pratiques artistiques en amateur



En 2020, 21 projets ont bénéficié d'un soutien départemental au titre de l'aide à la qualification de la pratique artistique en amateur. Par ailleurs, Musique et Danse en Loire-Atlantique a fortement accompagné les professionnel·les et bénévoles des écoles de musique et de danse en

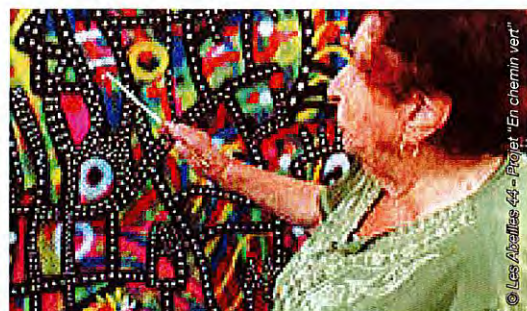
relayant régulièrement les différentes mesures réglementaires liées à la Covid-19 et en proposant

des temps d'échanges collectifs ou individuels sur les thématiques impactant l'organisation des enseignements et pratiques artistiques. Le Département a soutenu 67 écoles de musique et 21 associations de pratiques artistiques en amateur pour un montant total de 1 099 394 €.

Écllosion de projets "Culture Social"

La création en 2020 d'une nouvelle aide financière dédiée à l'émergence de projets répondant aux enjeux d'inclusion et de citoyenneté a permis l'écllosion de partenariats stimulants grâce à la vitalité des acteurs et actrices culturel·les, sociaux·ales et médico-socials·ales : 23 projets très divers ont été soutenus et ont touché plus particulièrement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Quelques exemples de projets soutenus : "En chemin vert" à Saint-Nazaire avec des personnes en insertion et l'artiste plasticien Paul Camus; "Images en action" proposé par la Galerie Confluence et un collectif d'artistes photographes avec des jeunes du centre Tréméac à Nantes; "Darwin" : atelier de musique avec des artistes de l'atelier sonore et des résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée Anaïs à Ancenis; "Suspension, quand la noria s'arrête" : projet photographique autour des rêves de personnes âgées émigrées de Loire-Atlantique.



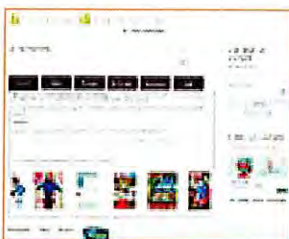
CULTURE ET PATRIMOINE

Le rôle de conseil de la Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique (BDLA) conforté



La BDLA s'est mobilisée pour accompagner l'adaptation aux protocoles sanitaires, informer les bibliothèques et soutenir leurs réouvertures, en relayant les informations nationales, en facilitant le partage d'expériences ainsi qu'en rédigeant des guides pratiques. Le rôle de conseil ne s'est pas limité à la crise sanitaire. En ce début de mandat municipal, de nombreuses communes sollicitent un accompagnement technique pour les projets de lecture publique : nouveaux services, constructions, réaménagement, recrutements. De nombreux professionnel·les, bénévoles et élu·es ont été rencontré·es pour accompagner la réflexion autour de la structuration des réseaux de lecture publique à l'échelle intercommunale.

Le succès des ressources numériques de la BDLA



Les ressources numériques ont été très utilisées pendant les confinements, avec plus de 86% d'utilisateur·rices supplémentaires. Les conditions d'accès ont été assouplies pour en

faciliter l'usage pendant la crise sanitaire. Ces ressources en ligne (cinéma, presse, logiciels d'apprentissage, soutien scolaire) proposées par le Département ont permis aux bibliothèques municipales de maintenir une offre en direction de leurs usager·ères malgré les fermetures. La formation des équipes des bibliothèques, a pu s'effectuer depuis octobre 2020 en s'adaptant au distanciel.

Projet de valorisation et d'aménagement des Folies-Siffait

Depuis 2019, le site des Folies-Siffait a été intégré au vaste ensemble patrimonial géré par Grand Patrimoine de Loire-Atlantique. Le Département s'est engagé en 2020 dans une procédure de demande de classement du site au titre des

monuments historiques. Fort du succès rencontré par les visites guidées depuis 2018, le Département mène un projet de travaux pluriannuels de sécurisation et de mise en valeur du site, pour permettre une ouverture plus large de cet ensemble mêlant patrimoines naturel et culturel. Une étude de programmation a été confiée au groupement conduit par les Maîtres du Rêve avec l'objectif de définir un programme de restauration des terrasses, de traitement et de mise en valeur de l'espace naturel. Le principe général de mise en valeur du site repose sur un projet de restauration basé sur le principe d'une "cristallisation", consistant à consolider le site dans son état actuel sans restauration de l'état d'origine. La livraison du site aménagé, est planifiée pour 2028. Le chantier, raisonné et progressif, permettra le maintien des visites estivales.



Enrichissement et préservation de la mémoire départementale

En 2020 sont entrés 615 mètres linéaires d'archives. Parmi les fonds privés figurent ceux des associations de lutte contre le projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, du centre de communication de l'ouest (CCO), et d'un particulier qui s'est intéressé aux aéronefs atterris à l'aéroport de Nantes dans les années 1990-2000. Les ensembles documentaires d'origine publique à forte valeur patrimoniale concernent notamment la construction du pont de Cheviré et les programmes d'éducation prioritaires, mais également les activités des conseils d'administration de la chambre régionale de commerce et d'industrie, de l'union départementale des associations familiales et de la CARSAT.

Les versements ont aussi été électroniques : fichiers d'immatriculation de navires des affaires maritimes, données sur le revenu minimum d'insertion, enregistrements sonores de sessions de l'assemblée départementale. Quelques 150 000 pages principalement de délibérations municipales et de matrices cadastrales, et aussi de plans ou affiches, ont été numérisées, et 75 000 pages de publications imprimées numérisées, dont les délibérations du Conseil général (1946-1980) et les comptes rendus des travaux de la chambre de commerce de Nantes et de Saint-Nazaire (1841-1950).

Aide et conseil aux producteur·rices d'archives

Sur les 17 formations programmées, seules 8 ont pu avoir lieu et ont touché 115 agent·es principalement des services déconcentrés de l'État. Les Archives ont, par ailleurs, été en contact avec plus de 80 producteur·rices d'archives publiques, auxquels elles ont délivré des visas d'élimination, donnant ainsi des espaces de respiration pour la conservation des archives définitives. Les Archives ont, enfin, apporté leur expertise dans le cadre de trois sinistres ayant touché des archives communales.

Amélioration des outils d'accès aux fonds et collections

Dans le cadre du télétravail induit par la crise sanitaire a été corrigée une partie des applications de recherche, clé d'entrée pour connaître la richesse des fonds. C'est ainsi que 4 500 notices bibliographiques ont été reprises. Cette amélioration du service rendu aux usager·ères a aussi concerné les inventaires : un important travail a porté sur 104 d'entre eux, détaillant le contenu des fonds des conservations des hypothèques et des bureaux de l'enregistrement, et plus de 5 000 affiches. Les rôles de bord des navires des quartiers maritimes de Bourgneuf, Le Croisic et Paimboeuf ont par ailleurs été indexés, et la base nominative des recensements de population des communes du département s'est enrichie de 41 000 noms. Enfin, un projet de refonte des ouvrages en usuels en salle de lecture a été initié pour renouveler une offre remontant à plus de dix ans, tandis que l'arborescence des fonds photographiques du site Internet a été revue et certaines fonctionnalités du portail de consultation de la presse océrisée développées, notamment la recherche multicritère.

Des services aux usager·ères et des actions en direction des public

La salle de lecture a pu rouvrir après deux périodes de fermeture, avec un maximum de 19 lecteur·rices et sur des horaires restreints. En raison du contexte sanitaire, l'exposition Contes et légendes a été fermée définitivement, le 15 mars et l'ensemble des manifestations culturelles, jusqu'en juin, a été annulé ainsi que les 30 ateliers pédagogiques programmés jusqu'à fin juin. Les journées européennes du patrimoine ont pu se tenir et ont attiré près de 550 personnes. Le prêt d'expositions itinérantes a bien fonctionné. 7 classes ont été accueillies au cours du dernier trimestre 2020 en atelier et l'offre pédagogique s'est enrichie de deux nouveaux dossiers consacrés l'un aux luttes sociales, l'autre à l'immigration.

Chaumes-en-Retz, fouille archéologique préventive

Suite à une prescription du service régional de l'archéologie (SRA), le pôle archéologie du Département a réalisé une fouille archéologique préventive sur l'emplacement du futur collège de Chaumes-en-Retz, du 14 octobre au 13 novembre 2020. Cette opération a permis de mettre au jour l'aqueduc antique, connu depuis le XIX^e siècle, de préciser son emplacement et de vérifier son état de conservation.



Une modélisation 3D de l'ouvrage a été effectuée. Une sépulture double mérovingienne a également été découverte à cette occasion. L'étude des informations récoltées lors de la phase terrain est actuellement en cours. Elle sera enrichie par des analyses complémentaires (datation au Carbone 14, analyses ADN, etc...). Un rapport sera rédigé puis les résultats seront diffusés au public et à la communauté scientifique.

Une nouvelle identité pour les sites patrimoniaux



Depuis le printemps 2020, les différents sites patrimoniaux du Département, le Domaine de la Garenne-Lemot, les châteaux de Châteaubriant et de Clisson, l'Abbaye de Blanche-Couronne, les Jardins des Folies Siffait, le Musée Dobrée et l'église du Vieux-Bourg de Saint-Sulpice-des-Landes bénéficient d'une nouvelle identité graphique après un travail au long cours avec l'agence Chevalvert. Ce nouvel écosystème graphique prend ses marques et se déploie sur l'ensemble des supports de communication des sites (signalétique, supports de visite, outils de communication). La nouvelle identité a également été mise en oeuvre pour le laboratoire Arc'Antique et le pôle archéologie.

Déploiement de la réservation en ligne, une réponse organisationnelle aux contraintes sanitaires

Le Département a mis en oeuvre au printemps 2020, en parallèle de l'adaptation de l'offre culturelle de la saison, une organisation garantissant le respect des contraintes sanitaires (sécurité du public et des agent·es, traçabilité des visiteur·ses) et permettant un accès le plus simple et accessible possible par le public. Celle-ci a reposé sur la

réalisation d'un système de réservation en ligne, fondé sur la solution de billetterie de la régie et ouvert le 15 juin, en amont de la reprise de l'accueil des publics le 2 juillet. Une centrale de réservation a été mise en place temporairement au château de Châteaubriant et a permis aux équipes des sites de s'inscrire efficacement dans cette nouvelle organisation. Cette centrale a géré plus de 360 appels et 1 300 emails sur la saison, en complément des réservations directes des publics sur la billetterie en ligne.

Médiations et spectacles dans le contexte sanitaire

La Régie Grand Patrimoine de Loire-Atlantique a adapté et maintenu certaines de ses offres culturelles de la saison 2020 resserrée du 1^{er} juillet aux journées européennes du patrimoine (19 et 20 septembre) : huit spectacles ont été proposés au château de Châteaubriant et au domaine de la Garenne Lemot en juillet 2020 en remplacement des spectacles annulés. Ces rendez-vous musicaux de petit format ont rassemblé 1 285 spectateur·rices et permis à une vingtaine de musicien·nes et technicien·nes de travailler. Au total près de 3 000 personnes ont pu profiter des spectacles programmés cet été. Près de 12 000 visiteur·ses ont suivi une médiation aux châteaux de Châteaubriant et de Clisson, au domaine de la Garenne Lemot et au jardin des Folies Siffait. Il s'agissait de visites extérieures proposant une découverte du patrimoine basée sur l'échange entre le·la médiateur·rice et les visiteur·ses en s'appuyant sur l'observation du monument ou du site. L'ensemble de ces offres culturelles a été proposé gratuitement.



© Grand Patrimoine de Loire-Atlantique

L'accompagnement des structures ressources Le Grand T et Musique et Danse en Loire-Atlantique

Le Département accompagne fortement le projet de transformation du Grand T dans le cadre d'une importante opération de restructuration/extension du site. Il s'agit de développer un véritable pôle départemental du spectacle vivant en accueillant notamment Musique et Danse en Loire-Atlantique qui a impliqué en 2020 un intense travail de croisement des enjeux et des pratiques entre ces deux structures et le Département. Le cabinet d'architecture Caractère Spécial dirigé par Mathieu Poitevin a été désigné pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet.

LES CHIFFRES

575 subventions accordées en 2020 pour soutenir des projets artistiques et culturels portés par des artistes ou des structures

100 associations ont bénéficié du fonds départemental de soutien citoyenneté à hauteur de 450 000 €

56 500 scolaires, dont 49 000 collégien·nes bénéficiaires d'actions d'Education Artistique et Culturelle

67 écoles de musique soutenues dans le cadre du plan des enseignements artistiques

23 structures culturelles et médico-sociales bénéficiaires d'une aide financière pour développer des projets culture-social

196 bibliothèques accompagnées
8 réseaux intercommunaux de lecture publique
5 EPCI en cours de réflexion de coopération pour la lecture publique

71 197 documents prêtés

171 585 accès aux ressources numériques, pour 6 044 utilisateur·rices
4 015 inventaires dans la base de recherche documentaire des Archives (353 200 unités de description)

898 inscriptions de lecteur·rices,
8 735 communications de documents

14,767 millions d'images d'archives numérisées consultées sur Internet

211 contacts différents avec les services administratifs

9,9 kilomètres linéaires de documents ont été éliminés dans les services, 12 tonnes aux Archives

32 opérations archéologiques (diagnostics sur près de 25 ha et fouilles)

1 737 visiteur·ses pour les journées européennes du patrimoine

SPORTS ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Le Département de Loire-Atlantique appréhende le sport comme un enjeu de société et de citoyenneté et il s'appuie, pour définir son action, sur les bienfaits reconnus de la pratique sportive pour le bien-être et la santé tout au long de la vie. Les enjeux de citoyenneté forment le socle de la politique sportive départementale et elle s'appuie sur deux piliers principaux que sont l'inclusion et le sport santé/bien-être.

Depuis la mi-mars 2020, les activités physiques et sportives ont été fortement impactées par la crise sanitaire et les mesures qui en ont découlé. Si une grande partie de la politique sportive départementale s'est poursuivie, avec notamment l'attribution des subventions, l'accompagnement des acteurs, ou encore l'engagement sur des grands projets comme la Solitaire du Figaro ou sur des priorités telles que les violences et incivilités, les protocoles sanitaires et leurs évolutions ont fortement perturbé voire entraîné l'annulation de nombreuses activités sportives portées par le Département durant le deuxième semestre de la saison sportive 2019/2020. Tout comme le mouvement sportif, le Département a ainsi dû adapter les modalités de mise en œuvre de son action pour poursuivre son investissement pour le développement du sport pour tous et toutes à l'échelle départementale.



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique - Le Ministère de l'Intérieur par l'Intermédiaire de l'Association Loire-Atlantique Mountainboard & Nevais

L'animation sportive départementale : assurer une éducation sportive pour les jeunes malgré la crise sanitaire

En raison de la crise sanitaire, le Département a dû fortement adapter son offre de l'animation sportive, en proposant de nouvelles actions, tout en poursuivant le montage de projets partenariaux. Dans ce contexte, il a été amené à construire et adapter des protocoles sanitaires pour permettre le maintien d'une offre conforme à la sécurité des pratiquant-es et des professionnel·les. Le 16 mars, l'ensemble de l'offre classique de l'animation sportive a été suspendu. Afin de garder le contact avec les adhérent-es, des exercices physiques leur ont été proposés par mail, puis par tutos filmés. Parallèlement, les éducateur-trices ont créé des fiches pédagogiques, par discipline sportive mais également des fiches spécifiques en tenant compte des conditions sanitaires.



© Valéry Jancherey

À partir du mois de mai 2020 et au fur et à mesure des annonces gouvernementales, des interventions ont été programmées dans les écoles primaires et une offre a été proposée aux adhérent-es en extérieur : "les mercredis dynamiques". Les écoles multisports n'ayant pas pu reprendre, la période a permis d'effectuer un travail de préparation de l'offre estivale en tenant compte des consignes gouvernementales (en extérieur, groupes réduits, port du masque, etc). L'écriture d'un protocole

03 | UN DÉPARTEMENT CITOYEN

SPORTS ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

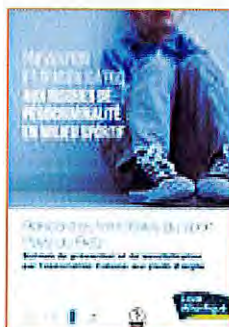
sanitaire, en tenant compte des consignes des propriétaires d'équipements, a ainsi permis d'ouvrir 713 stages pendant l'été et d'accueillir 4837 enfants. À la rentrée, l'offre d'écoles multisports a été rétablie avec 455 écoles et 7 750 inscrit-es ainsi que les stages pour les vacances d'automne avec 104 stages pour 1 646 inscrit-es.

Soutenir le mouvement sportif impacté par la crise sanitaire : le fonds départemental de soutien citoyenneté

Le Département a créé le 16 avril 2020 le fonds départemental de soutien citoyenneté avec un volet sport. Il a été conçu pour accompagner les associations sportives et les comités sportifs départementaux ainsi que les structures nautiques et équestres, au regard de la crise sanitaire et de ses impacts en termes de pratiques d'activités physiques et sportives. En 2020, 48 associations et clubs sportifs ont bénéficié de ce dispositif de soutien financier pour faire face aux conséquences financières de l'arrêt des activités physiques et sportives.

Veiller au respect des valeurs du sport "sur et autour des terrains"

La fin d'année 2019 a été marquée par l'organisation d'un temps fort sur la thématique sport et citoyenneté "sur et autour du terrain" auquel a participé l'association Colosse aux pieds d'argile. Les violences sexuelles, révélées début 2020 par une patineuse célèbre, ont confirmé toute la nécessité de poursuivre cet engagement en élaborant un partenariat sur trois ans avec cette structure. Cette démarche a permis de sensibiliser et former fin 2020 les agent-es du Département œuvrant dans le champ du sport en amont d'un déploiement d'actions à l'attention des comités sportifs départementaux.



Parallèlement et malgré le contexte sanitaire, des interventions portées par les deux psychologues du sport, ont été maintenues à l'attention de comités sportifs départementaux, clubs, collégien-nes et victimes, menées dans le cadre partenarial de la cellule de veille départementale de prévention contre les violences, les

discriminations, les incivilités et les violences sexuelles dans le sport. La feuille de route de cette cellule a, par ailleurs, été actualisée et un renouvellement d'engagement a été signé en décembre 2020 par l'ensemble des partenaires investi-es (État, association des maires de Loire-Atlantique, Comité départemental olympique et sportif, ville de Nantes et Département).

Un partenariat engageant avec les comités sportifs départementaux

La saison sportive 2020/2021 est à la charnière entre deux olympiades, période de référence des jeux olympiques. Le Département soutient les comités sportifs départementaux dont ceux dédiés au handicap ainsi que les comités du sport scolaire dans le cadre du dispositif "pacte de coopération", en concertation avec le comité départemental olympique et sportif de Loire-Atlantique. Ces structures sont hébergées pour la plupart dans un bâtiment propriété du Département depuis 2008, renommé "Maison des sports Alice Milliat Loire-Atlantique".

Le soutien financier du Département est complété par un accompagnement des projets et un apport en ingénierie proposé aux comités sportifs engagés dans la démarche. Cette collaboration porte sur trois champs d'action : l'organisation et la gestion du comité, l'implantation des clubs et de leurs activités et les publics prioritaires du Département. 49 comités sportifs auront bénéficié d'un soutien départemental.

S'adapter à l'évolution des pratiques : les espaces work out fitness

Pour répondre au développement des pratiques libres dans les milieux naturels et aux attentes de la population qui se sont confirmées durant la crise sanitaire, le Département a complété en 2020 le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). Il apporte dorénavant un soutien financier et une ingénierie aux porteurs de projets que sont les communes, intercommunalités et associations gestionnaires de sites, pour la réalisation d'équipements et d'aménagements légers de fitness en plein air de type espaces work out. Pour être éligibles, ces équipements doivent être réalisés dans un site sportif de nature inscrit au plan départemental des espaces, sites et itinéraires ou au PDIPR. Deux aménagements ont été financés en 2020 sur les communes de Basse-Goulaine et de Frossay, sur le site du Quai Vert.



Développement de l'accueil et des activités sur le site d'Abbaretz Pleine Nature

Depuis deux ans l'effort de mobilisation d'un poste de saisonnier d'été sur le site d'Abbaretz a permis de limiter les incivilités et d'augmenter l'accueil et le développement des activités sur le site. Afin de tendre vers un développement durable plus présent sur le site, les stages de l'animation sportive départementale, organisés sur site, ont intégré les enjeux autour du tri des déchets et une demi-douzaine de séances d'initiation nature a été créée pour le grand public, encadrée par l'association Part Nature.



Le club de ski nautique a pu redémarrer ses activités en 2020 grâce au soutien du Département pour la sécurisation de son bateau avec, en perspective, la création d'un nouveau ponton en 2021. Dans le même temps, l'aménagement du site, de la cale de mise à l'eau et des zones de navigation du plan d'eau permettent à de nouvelles activités touristiques de se développer notamment : locations de kayak, de paddle et de visio-rando (itinéraires de randonnées documentées et proposées sur internet). La pratique d'activités terrestres est aussi en développement continu sur ce site : cartographie de course d'orientation, pas de tir à l'arc, parcours de maniabilité VTT...

L'office de tourisme Erdre Canal Forêt organise désormais une permanence d'accueil du public sur le site, ce qui contribue à faire du site de la mine d'Abbaretz un élément central du développement touristique pour la délégation Châteaubriant. Enfin, les aménagements autour de la randonnée, de la pratique du vélo dans le secteur et les événements organisés en commun autour des sites de pleine nature avec la Communauté de communes Nozay s'inscrivent pour le développement du site d'Abbaretz.

LES CHIFFRES

2 équipements sportifs
dans les collèges soutenus
financièrement par le Département

61 sites inscrits
au plan départemental
des espaces, sites et itinéraires
des sports de nature

463 circuits inscrits
au plan départemental
des itinéraires de promenade
et de randonnée

65 clubs de haut niveau soutenus

21 athlètes en préparation
olympique ou para-olympique

Une centaine
de manifestations accompagnées,
dont

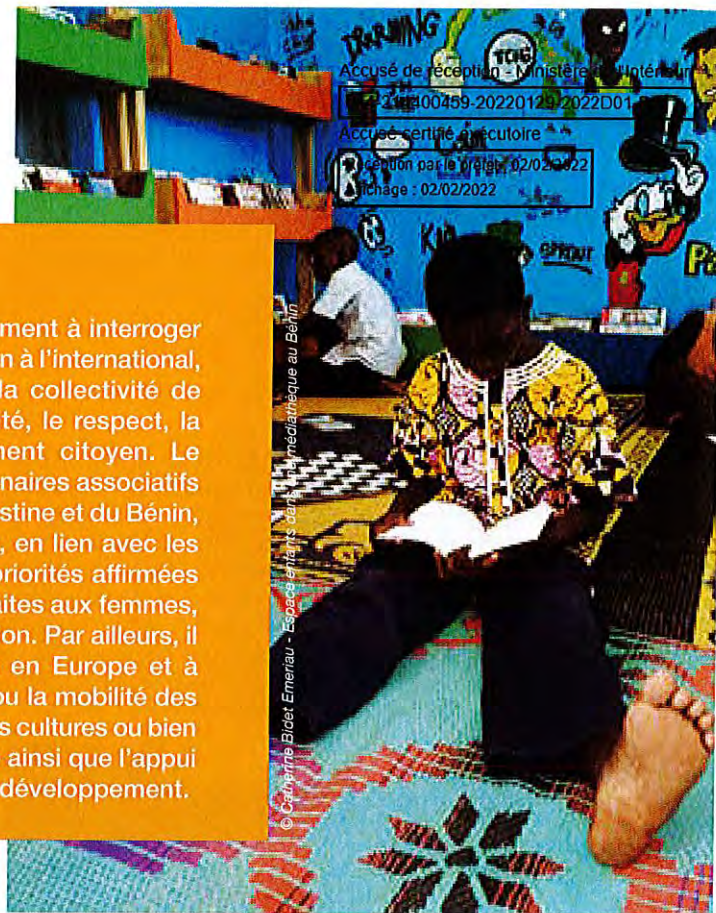
67 subventionnées et
350 accompagnées
en logistique et/ou dotations

8 360 inscriptions
aux écoles multisports
en 2019-2020 et

4 837 inscriptions
aux stages d'été 2020

SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

Si la crise sanitaire, en 2020, a conduit le Département à interroger ses différentes modalités et dispositifs d'intervention à l'international, leur adaptation prolonge la volonté ancrée de la collectivité de s'engager pour des actions valorisant la solidarité, le respect, la tolérance, l'ouverture aux autres et l'engagement citoyen. Le Département poursuit ses échanges avec les partenaires associatifs et institutionnels du Maroc, de la Tunisie, de la Palestine et du Bénin, pour le développement de projets de coopération, en lien avec les politiques publiques départementales, autour de priorités affirmées et partagées, comme la lutte contre les violences faites aux femmes, la jeunesse, le sport, le tourisme et la décentralisation. Par ailleurs, il maintient son soutien aux initiatives citoyennes en Europe et à l'international, qu'elles concernent l'acculturation ou la mobilité des collégien·nes pour une première approche des autres cultures ou bien encore la sensibilisation du grand public à l'Europe ainsi que l'appui et la valorisation des projets associatifs d'aide au développement.



© Catherine Bidet Emeriau - Espaces enfants avec la médiathèque au Bénin

Des aides maintenues malgré la crise sanitaire

Les aides envisagées avant la pandémie ont été conservées. Le Département entend ainsi favoriser une reprise rapide des projets le moment venu avec la possibilité de réorienter les fonds vers des actions dévolues à la lutte contre la Covid-19 pour les programmes de coopération et pour les associations lauréates de l'appel à projets "Loire-Atlantique solidarité sans frontière".

Soutien des actions dédiées à la lutte contre la Covid-19

Le Département a apporté son soutien à la lutte contre la Covid-19 à travers l'aide d'urgence versée dans son intégralité au fonds "Initiative solidaire Afrique" créé par Cités Unies France, ou bien encore par le biais des aides spécifiques obtenues du ministère de l'Europe et des affaires étrangères par l'appel à projets franco-palestinien 2020/2021 et orientées vers l'équipement des pompiers du gouvernorat de Jénine et de toute la Cisjordanie.

Poursuivre les échanges malgré les annulations d'actions



© Carole MEAGLER-JOYEUX - Fresque peinte à Collège d'Al-Jalana (Palestine)

Le Département n'a pas pu maintenir un certain nombre d'actions, dans le contexte de restrictions sanitaires, tels les 10 départs en congé solidaire (reportés à 2021), les interventions des ambassadeur·rices internationaux·ales dans les collèges, les mobilités de collégien·nes en Europe, ou encore tous les accueils de délégations et des missions chez les partenaires de coopération. Les échanges se sont poursuivis de façon innovante grâce aux nouvelles technologies, comme avec le webinar international sur la lutte contre les violences faites aux femmes (participant·es du Maroc, de Palestine, de Tunisie et de France).

1 nouvelle convention de coopération décentralisée signée entre le Département de Loire-Atlantique, la préfecture du Département de l'Ouémé et la commune d'Adjohoun au Bénin.

1 nouvelle convention de parrainage avec le village Al Zbaidat de la Vallée du Jourdain en Cisjordanie pour lutter contre les annexions israéliennes

Offrir une administration innovante et exemplaire au service de l'usager·ère

Pour apporter et développer des services publics de qualité, pour toutes et tous les habitant·es de Loire-Atlantique, à tous les stades de la vie, en proximité, le Département s'investit au quotidien à travers les trois piliers de son projet stratégique tournés vers une société toujours plus solidaire, le développement d'un territoire équilibré et une citoyenneté active et réelle. Avec l'enjeu de matérialiser, pour tou·tes les usager·ères, une administration accessible et à l'écoute des nouveaux besoins et nouveaux services, numériques, solidaires ou bien encore citoyens, il accompagne à chaque instant les habitant·es de la Loire-Atlantique dans cette transition.



RESSOURCES HUMAINES, DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

ADMINISTRATION EXEMPLAIRE, QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC

Une vigilance quotidienne pour la continuité des missions de service public dans la gestion de la crise sanitaire

Le Département a mis en place une organisation très en amont, avec une cellule de crise, pour mobiliser l'ensemble de ces agent·es dans les directions, délégations territoriales et services afin d'assurer la continuité de service de ses missions opérationnelles avec la mise en œuvre rapide des plans de continuité d'activité. Une vigilance toute particulière a été portée sur le suivi des prescriptions gouvernementales afin de les adapter sous forme de précautions sanitaires internes. Cette démarche a abouti à l'élaboration d'un corpus de guides, protocoles et modes opératoires permettant de garantir aux agent·es départementaux·ales une reprise en sécurité dans l'ensemble des secteurs d'activité et dans les missions en prise directe avec les usager·ères, que ce soit dans les collèges, dans les espaces départementaux des solidarités ou sur les routes.

Une mobilisation pour la protection sanitaire de la population



Le Département s'est mobilisé notamment sur le volet de la protection sanitaire des personnes avec l'approvisionnement et la distribution des équipements et produits de protection contre le virus à destination de la population de Loire-Atlantique. Il a mis en place une centrale d'achat de masques pour 16 intercommunalités du territoire départemental en avril et mai 2020. Par ailleurs, il a fourni une dotation de masques à destination de 450 établissements médico-sociaux du territoire par la distribution hebdomadaire d'équipements de mai à août 2020 et fin août 2020, à destination des collégien·nes.

RESSOURCES HUMAINES, DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

Garantir la protection des données à caractère personnel

Afin de veiller à l'application du Règlement général sur la protection des données (RGPD), le Département a accéléré en 2020 la cartographie des traitements de données à caractère personnel, consistant à établir le registre des traitements, et l'élaboration d'un plan d'actions par direction. La quasi totalité des traitements de la collectivité est ainsi identifiée et est majoritairement cartographiée. En parallèle, se poursuit la démarche d'acculturation des services à la protection des données, avec l'appui des correspondants RGPD.

Mise en place du comité d'audit et des risques

Pour maîtriser les risques inhérents à la mise en œuvre de ses politiques publiques, le Département a fait le choix d'organiser et de positionner au plus haut niveau de son administration une instance, le comité d'audit et des risques, qui pilote l'activité d'audit interne, de contrôle interne et de cartographie des risques. Par ailleurs, un plan de prévention et de détection des atteintes à la probité a été lancé.

Optimisation de la gestion du courrier

La stratégie d'optimisation de la gestion du courrier a permis de développer l'offre de services, d'une part, en desservant 17 nouveaux sites de la délégation nantaise et d'autre part, en renforçant l'offre de dématérialisation du courrier entrant, par l'accompagnement des agent-es à l'usage du logiciel courrier et la mise en place de formations en distanciel.

Démarche de double labellisation AFNOR diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Le Département s'engage depuis de nombreuses années pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations. Sa candidature aux deux labels "Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" et "Diversité" confirme cette démarche d'exemplarité et traduit l'exigence portée à ces enjeux à la fois dans les projets et dans l'organisation même de la collectivité. Dans ce cadre, l'audit réalisé par l'AFNOR, initialement prévu fin mars et reporté en raison

des mesures de confinement, s'est déroulé du 5 au 9 octobre 2020, avec la participation de 140 agent-es de 18 directions. Sur 34 critères évalués, la collectivité est identifiée comme conforme aux attentes du référentiel des labels dans deux tiers des cas, et comme allant au-delà des attentes dans le dernier tiers. Aucune insuffisance n'a été relevée.

La collectivité a été auditionnée par les commissions nationales présidées par l'État qui a décidé de lui attribuer sans réserve les deux labels. Cette étape a été aussi l'occasion d'identifier de nouveaux projets à conduire pour poursuivre les efforts collectifs, l'engagement de la collectivité s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue.

Évaluation de la démarche qualité accueil

La collectivité conduit une démarche qualité pour garantir les conditions d'accueil du public avec son déploiement sur les 87 sites départementaux d'accueil du public (généralistes, sociaux et culturels). Elle a fait l'objet d'une évaluation par un prestataire externe sous forme d'une enquête sur différents sites auprès des usager-ères, d'entretiens et d'ateliers avec des agent-es. 97 % des usager-ères interrogé-es apparaissent satisfait-es de la qualité du service rendu par l'accueil physique et téléphonique du Département particulièrement au regard de l'attention, de la courtoisie et de l'efficacité. Cette évaluation apporte aussi des enseignements pour conforter la démarche, innover et évoluer, notamment en l'élargissant aux besoins plus globaux des usager-ères.

Bilan d'une année de fonctionnement pour le collège référent déontologue

Le collège référent déontologue a été créé par arrêté du président du conseil départemental du 10 octobre 2019. Il a trois missions : informer et répondre aux questionnements des agent-es sur leurs obligations déontologiques, être l'interlocuteur des lanceur-ses d'alerte et référent laïcité. Après une année de fonctionnement, un premier rapport d'activité du collège a dressé un bilan des avis et des préconisations rendus par le collège, exposant ses actions de sensibilisation en matière de déontologie et formulant des perspectives et des recommandations pour l'année à venir. En 2020, 172 nouveaux dossiers ouverts se sont ajoutés aux 150 déjà en cours.

Faciliter les demandes d'accès aux documents administratifs

109 demandes d'accès aux documents administratifs ont été recensées en 2020. Comme les années précédentes, il s'agit, majoritairement, de sollicitations de documents à caractère social et de demandes de pièces de marchés, essentiellement par des entreprises candidates non retenues.

Action sang pour sang : une première pour une délégation

Une collecte de sang a été organisée à la délégation Saint-Nazaire le 13 janvier 2020. 76 personnes, agent-es, publics et partenaires ont donné leur sang. Cette initiative sera renouvelée en 2021.

Mise en place expérimentale du tri 5 flux

Au sein du bâtiment Cabalé, sur la délégation Saint-Nazaire, pilote pour cette expérimentation en 2020, les agent-es ont pu trier eux-mêmes leurs déchets grâce à des bornes de tri mises en place. Cette expérience concluante a permis de déployer ce mode de tri sur d'autres sites et d'autres délégations.

Des collaborations innovantes avec les applications de la réalité virtuelle



Le jumeau numérique offre une nouvelle façon de travailler en créant une représentation numérique immersive et précise du monde réel. Sa constitution, grâce notamment à l'acquisition d'un drone, permet de mener des analyses et des mesures sans être présent-e physiquement sur site, devant le bâtiment. Il offre également la possibilité de co-créer tout objet ou tout équipement, par le biais de la réalité virtuelle. Le travail collectif peut se faire à distance, et dans les mêmes conditions que dans un environnement physique, réel. Cette captation drone a permis de garder la mémoire 3D du bâtiment détruit à l'arrière du nouveau collège de Nort-sur-Erdre. Lors d'une réunion, cette maquette 3D permet de voir à l'identique et de simuler de futurs aménagements.

Sécuriser les usages numériques

En 2020, le Département a mis en œuvre des actions emblématiques de sa politique générale de sécurité numérique, permettant de garantir un niveau de sécurité optimum par rapport aux cybers menaces avec notamment le changement de mot de passe à temps réguliers et le déploiement de disques durs chiffrés dans le cadre du renouvellement du parc.

Loire-atlantique.fr, un site plus proche des habitant-es

La nouvelle version de loire-atlantique.fr mise en ligne courant septembre 2020 a évolué pour une plus grande proximité avec les habitant-es. Elle

propose des contacts et aides par délégation, des actualités locales, un agenda culturel et de loisirs géolocalisé... Parmi les autres points forts de cette version : son ergonomie pensée pour une consultation sur smartphone, son accessibilité avec un taux de 84% de conformité au référentiel d'accessibilité numérique des administrations, ses fonctionnalités permettant de recueillir l'avis et d'échanger avec les internautes pour améliorer les services et contenus proposés. Cette nouvelle version a généré 536 000 visites d'octobre à fin décembre 2020.



© Paul Pascal / Département de L. A.

Développement de la mutualisation des moyens de déplacement

Dans le cadre de la mise en place d'une politique performante des déplacements professionnels, le Département a poursuivi le développement de la mutualisation de ses véhicules de service. Pour faciliter la mise à disposition de ces moyens de déplacement, la collectivité s'est appuyée sur un système permettant la gestion de la réservation des véhicules par les agent-es sur un portail web, et la distribution automatisée des clés sur des armoires électroniques. La collectivité a ainsi complété son parc initial de 36 armoires à clés, par 14 nouvelles en 2020.

Ces armoires électroniques à clés proposent, à l'ensemble des agent-es de la collectivité pouvant y accéder, 583 moyens de déplacements décomposés comme suit : 368 véhicules, 130 vélos et 85 Pass TAN. La part de véhicules mutualisés représente désormais 79 % du parc de véhicules. En 2020, et malgré le contexte sanitaire, ces armoires à clés ont enregistré plus de 30 000 transactions au bénéfice de plus de 1 600 utilisateurs-rices différent-es.

LES CHIFFRES

4

sessions départementales
retransmises en direct

Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap

La 4^e convention du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), établie jusqu'au 30 juin 2023, a été signée pour soutenir l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Le Département a aujourd'hui une politique reconnue en termes d'intégration et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, avec de belles réussites notamment concernant l'insertion de jeunes (accueil d'apprenti-es, recrutement de jeunes en emploi d'avenir). Le partenariat avec le FIPHFP a toujours été un levier précieux pour la réussite de cette politique. Des axes d'action prioritaires ont été identifiés pour 2020-2023 pour poursuivre cet engagement.

Maintenir l'accès à la formation pour les agent-es

Malgré une année 2020 synonyme d'annulation d'une majorité des formations, le Département a réussi le pari de permettre aux agent-es de la collectivité de maintenir un accès à la formation. 9 000 jours de formation ont ainsi été réalisés. Les actions les plus prioritaires comme les habilitations aux engins de chantier ont pu être maintenues pour permettre la poursuite des missions de service public dans ces domaines.

Intégration des parcours emploi compétences dans les collèges

En 2020, la collectivité a réintégré la gestion des salarié-es en parcours emploi compétences (PEC) qui étaient jusqu'à présent gérés par l'Éducation nationale et occupaient des missions d'agent-es de collège. Les parcours emploi compétences sont des contrats aidés, à destination des bénéficiaires du revenu de solidarité active, qui reposent sur 3 objectifs : découvrir et intégrer un emploi pour développer des compétences professionnelles, se former et bénéficier d'un accompagnement tout au long du parcours au sein du collège et par les unités emplois. Le Département s'est mobilisé pour la réussite du recrutement de 40 PEC.

Protocole d'accord national en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

L'engagement du Département en matière d'égalité des droits se concrétise déjà, et depuis longtemps, tant dans ses politiques publiques qu'à l'interne, dans la gestion de ses ressources humaines. La majorité des actions prévues dans l'accord national relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes du 30 novembre 2018 sont déjà effectives ou planifiées au sein du Département. Ainsi la déclinaison locale du protocole a été adoptée en novembre 2020 de manière unanime par les organisations syndicales.

La prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans le marché des Équipements de Protection Individuelle (EPI) :

En 2020, le Département a renouvelé la procédure pour les EPI, afin d'assurer la dotation des agent-es du Département, dont les personnels des collèges (ATEE) et ainsi que les agent-es du SDIS44 (hors équipements spécifiques opérationnels) pour quatre années supplémentaires. Ce renouvellement a été l'opportunité de prendre en compte les besoins des agent-es des collèges, dans un souci d'homogénéité des vêtements professionnels mis à leur disposition.

Il a également permis de mieux prendre en compte le volet égalité femmes-hommes dans lequel s'est fortement engagé le Département, que ce soit par sa prise en compte dans l'évaluation du critère technique que par l'élargissement de la gamme des équipements proposés avec des modèles féminins. Ce sont ainsi 20 équipements supplémentaires, par rapport à la précédente procédure, qui ont été introduits (vestes et parkas femme, chemises femme, polos femme, pantalons femme).

SIMPLIFIER LES SERVICES AUX USAGER-ÈRES

Simplification des échanges notaires-Département liés aux aides sociales

Afin de faciliter et simplifier les liens entre les études notariales et le Département, un outil extranet, "successions. Loire-atlantique.fr" a été élaboré et testé courant 2019. Il permet aux notaires de savoir rapidement et facilement si les personnes dont elles-ils ont à connaître les successions ont bénéficié ou non d'aides sociales récupérables de la part du Département. Cet outil sera déployé progressivement à l'ensemble des études notariales du département en 2021.

Nouvelle étape vers la simplification et la dématérialisation des aides



Le Département a poursuivi un travail important visant à moderniser les process et à assurer une cohérence globale entre les différents projets en cours et à veiller au développement de la démarche de simplification et de dématérialisation des aides engagées par la collectivité. Plusieurs études ont démarré au cours de l'année concernant les besoins

RESSOURCES HUMAINES, DIALOGUE SOCIAL ET QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

et les modalités de mise en œuvre de la dématérialisation au niveau des demandes d'aides financières et des informations préoccupantes. Des adaptations de paramétrage ont été faites pour permettre l'instruction et la mise en paiement de nouvelles aides dans le contexte de la pandémie ou bien encore pour avoir une meilleure connaissance de l'accompagnement proposé et des besoins des femmes victimes de violences.

Le Département présent sur les réseaux sociaux

Le Département compte plus de 4 millions de visites sur tous ses sites web en 2020 avec également plus de 100 000 pages web indexées par Google. La fréquentation de tous ses supports de communication continue de progresser avec 72 300 abonné-es au compte Twitter, 12 500 abonné-es au compte Instagram du Département (en progression de 29%), 62 700 abonné-es à la page Facebook du Département et 1 100 abonné-es au groupe Facebook "Parents en Loire-Atlantique".

18 sites et 4 applis mobiles cumulent 125 490 téléchargements.

Accessibilité téléphonique des services départementaux aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques



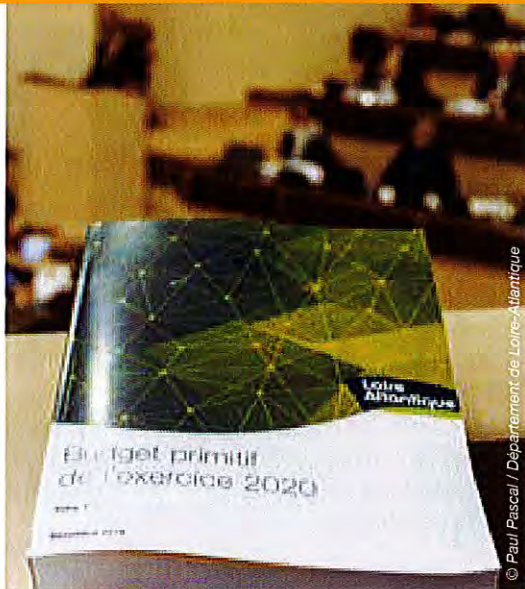
Depuis novembre 2020, le Département propose un service de traduction/transcription, l'application ACCEO, pour améliorer l'accueil des personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques et faciliter les échanges avec les services départementaux. Utilisable sur tablette, smartphone ou ordinateur, ce dispositif permet d'avoir gratuitement un accès aux services d'opérateur-trices spécialisé-es selon trois modes de transcription : Transcription Instantanée de la Parole (TIP), Visio-Interprétation Langue des Signes Française (LSF), Visio-codage Langue française Parlée Complétée (LPC). L'opérateur-trice, en temps réel, traduit la demande de l'utilisateur et les propos des agent-es.

Les usager-ères peuvent accéder au service Accéo depuis le site institutionnel loire-atlantique.fr.

Création d'une plateforme pour la mobilité de toutes et tous

Pour les publics en insertion, le premier frein identifié à un retour à l'emploi est la mobilité. Afin de mieux accompagner les personnes en insertion, il a été procédé, en novembre 2020, à la modernisation du suivi de l'activité pour les conseillères en mobilité. Une plateforme créée à l'échelle départementale, plus ergonomique, permet un meilleur suivi et accompagnement des usager-ères. De surcroît, la valorisation des données qu'elle comporte contribue à faire émerger les problématiques de mobilité des publics fragiles et à constituer une base de discussion avec les autorités organisatrices de la mobilité.

FINANCES, BUDGET ET COMMANDE PUBLIQUE



Un budget qui a dû s'adapter pour répondre à la crise

Le Département a dû modifier en urgence son budget en mars pour inscrire 2,5 M€ afin d'acheter des masques sans attendre. Les décisions budgétaires suivantes, en juin et octobre ont aussi été marquées par de nombreux ajustements pour répondre à la forte demande d'accompagnement, notamment à travers le revenu de solidarité active (+15 M€) et les différents dispositifs (équipements de protection, aides d'urgence, fonds de soutien aux acteurs du territoire, plan de relance...). Compte tenu des retards de chantiers induits par la crise, un travail important a été mené pour redéployer les budgets disponibles afin de soutenir l'investissement et les entreprises du BTP. Au final, le Département a augmenté de 27 % son investissement en 2020.

Un nouvel outil de financement des investissements

La Loire-Atlantique a adhéré à l'Agence France Locale (AFL), une banque 100% détenue par les collectivités locales. Cette adhésion permet de diversifier les sources de financement, pour ne pas dépendre exclusivement du réseau bancaire traditionnel, de favoriser le financement des petites communes membres par un mécanisme de garantie solidaire, et d'optimiser les intérêts d'emprunt.

Un nouveau fonds de solidarité entre les Départements

En 2020, un fonds globalisé de péréquation a été créé regroupant l'ensemble des dispositifs précédents. Ce fonds permet de redistribuer des ressources, au profit des Départements les moins

favorisés, afin qu'ils puissent répondre à la croissance de leurs dépenses sociales (revenu de solidarité active, prestation de compensation du handicap, allocation personnalisée à l'autonomie). La Loire-Atlantique contribue fortement à ce mécanisme : 32,2 M€ en 2020 (+ 15 % en un an).

Continuité d'activité en télétravail grâce à la dématérialisation de la chaîne comptable

La 1^{re} phase de dématérialisation de la chaîne comptable, visant à répondre aux obligations réglementaires, s'est achevée au 1^{er} janvier 2020 avec la bascule des aides financières et des recettes.

Cette dématérialisation a permis, durant la crise sanitaire, d'assurer de manière continue le traitement des dépenses et des recettes de la collectivité.

Une 2^e phase est à mener pour améliorer la dématérialisation, dans une logique d'efficacité, de simplification et de modernisation de la fonction comptable.

Réduction du délai global de paiement

Le contrôle allégé partenarial des subventions, mis en place fin 2019 avec le comptable public, a permis de réduire les délais de paiement du Département de 5 jours : en effet, les subventions sont ainsi mises en paiement dès réception à la paierie départementale, avec des contrôles désormais a posteriori. Le délai global de paiement des autres dépenses a lui aussi été amélioré, grâce à la dématérialisation, en passant de 23 à 20 jours.

Près de **213 M€**
d'investissements réalisés en 2020

—
34 garanties d'emprunts
accordées en faveur du logement social,
d'EHPAD et d'établissements d'accueil
de personnes en situation de handicap

—
91 000 mandats
et **22 900** titres de recette
contrôlés sur le budget principal
et les budgets annexes

—
Taux de rejet des écritures
par le comptable :

0,3 % en dépenses

BILAN financier 2020

Ce bilan financier est réalisé à partir du compte administratif 2020, un document comptable obligatoire qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses réalisées sur l'exercice 2020.

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 2020

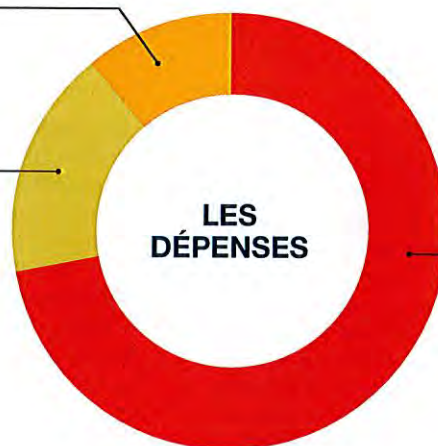
- **Une nouvelle année sans modification de la fiscalité**, qui est restée inchangée, conformément aux engagements de l'exécutif, et ce malgré la perte de dynamisme liée à la crise sanitaire.
- **Des dépenses sociales en nette hausse**, témoignant non seulement de la progression continue des allocations individuelles de solidarité mais également des mesures de soutien mises en place pendant la crise sanitaire en direction des publics les plus fragiles.
- **Des investissements en très nette hausse**, et ce pour la 2ème année consécutive (+27% en 2020, +24% en 2019) ; cette hausse reflète la volonté du Département de maintenir un net volontarisme, malgré la crise, sur les grands projets d'avenir sur les territoires (numérique, mobilités...).
- **Des ratios financiers qui restent satisfaisants mais qui amorcent une inflexion** : la dette augmente légèrement (60 M€ mobilisés en 2021 alors qu'aucun emprunt ne l'avait été en 2019) et l'épargne brute diminue sensiblement, de -15,7%, tout en se maintenant à un niveau maîtrisé (taux d'épargne de 12%). Ces ratios témoignent là encore de l'impact de la pandémie.

Département citoyen

11 %

Territoire équilibré

17 %

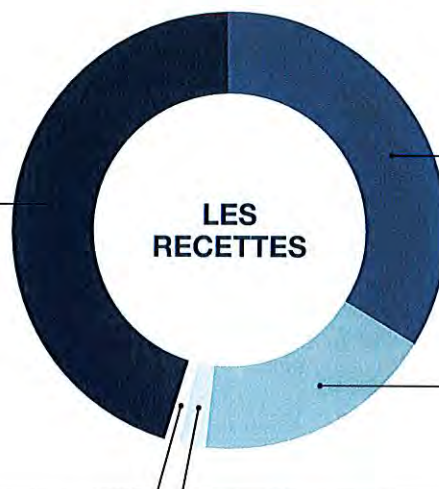


Département solidaire

72 %

Fiscalité indirecte

45 %



Fiscalité directe

34 %

Dotations et participations :

18 %

Autres recettes

2 %

Péréquation

1 %

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT toujours sous le signe de la solidarité particulièrement en cette année 2020 marquée par la crise sanitaire

Le montant des dépenses de fonctionnement s'est élevé à **1 140,2 M€ (1 098,8 M€ en 2019)**. Leur taux d'exécution (par rapport au budget total voté hors dépenses imprévues) est de **97,8 % (98,3% en 2019)** ce qui indique un haut niveau de prévision et de sincérité budgétaires.

Les allocations individuelles de solidarité (allocation personnalisée d'autonomie (APA), prestation de compensation du handicap (PCH) et allocation du revenu de solidarité active (RSA)), poursuivent leur croissance (**341,0 M€ ; 323,2 M€ en 2019**).

Les frais de séjour en établissement et les autres dépenses d'aide sociale regroupent les moyens affectés à l'aide sociale à l'enfance, les aides et l'hébergement des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, ainsi que les allocations et secours aux personnes en difficulté.

Ces dépenses, indispensables auprès des plus fragiles, représentent **290,0 M€ (280,0 M€ en 2019)**.

Le budget du Département comprend également des participations obligatoires telles que celles au service départemental d'incendie et de secours et aux collèges publics et privés ainsi que des engagements volontaires pour financer des structures partenaires telles que la maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH). Des subventions de fonctionnement ont également été versées à des structures publiques et privées. L'ensemble de ces contributions, participations et subventions totalise **146,5 M€ (144,3 M€ en 2019)**.

Le Département contribue également à la péréquation entre les Départements (mécanisme de redistribution des richesses basées sur des indicateurs nationaux) à hauteur de **32,2 M€**, ce qui représente la plus forte contribution enregistrée (**27,9 M€ en 2019**).

UN INVESTISSEMENT extrêmement soutenu en réponse à la crise, et orienté vers les infrastructures de demain

Le Département investit directement, en tant que maître d'ouvrage, ou investit en soutenant des porteurs de projets (les communes ou leurs groupements, la Région et des personnes de droit privé). Les dépenses de la section d'investissement se décomposent ainsi selon trois catégories : les investissements sous maîtrise d'ouvrage départementale (**152,2 M€**), les aides à l'investissement (**64,7 M€**) et l'amortissement du capital des emprunts (**55,3 M€**). Les deux premières catégories sont en très nette hausse depuis 2018 (**216,9 M€ en 2020, 170,5 M€ en 2019 et 137 M€ 2018**).

Le Département investit principalement dans des travaux de voies et réseaux et des travaux de bâtiments, dont les collèges. Le Département s'engage ainsi sur des projets d'avenir, notamment en matière d'éducation, de mobilités, de numérique et d'environnement. Ainsi, les investissements 2020 ont été particulièrement portés par les grands projets d'infrastructure (**+29,5 M€ sur 2020**) et immobiliers dans le secteur social (**+10,5 M€ en 2020**).

LE DYNAMISME DES RECETTES atténué par la crise sanitaire, mais des ratios financiers toujours satisfaisants

Les recettes départementales ont perdu leur dynamisme mais elles se sont maintenues à un niveau élevé. Le Département a ainsi pu compter en 2020 sur des encaissements de recettes de fonctionnement à hauteur de **1 300,3 M€ (1 288,6 M€ en 2019)**. Les principales recettes sont fiscales : droits de mutation, taxe sur l'électricité, taxe sur les conventions d'assurance, taxe foncière sur les propriétés bâties, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et impôt forfaitaire sur les entreprises de réseau.

Les autres recettes remarquables se composent des dotations de l'État (dotations globales forfaitaire et de

décentralisation) et des participations, relativement stables (**235,3 M€**).

Au 31 décembre 2020, la dette départementale s'élève à **603,3 M€ (593,6 M€ en 2019)**. L'intégralité de la dette est toujours classée 1A, niveau de risque le plus faible. Le taux d'intérêt moyen de la dette s'élève à **1,83 %**. L'évolution de la dette reste maîtrisée comme le traduit l'indicateur de la capacité de désendettement du Département qui reste tout à fait satisfaisant : **3,8 ans** (largement en dessous des 10 ans recommandés).



Département de Loire-Atlantique
Direction vie citoyenne
3 quai Ceineray - CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 15 87
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr